

Vie Archéologique

Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL

ÉDITION 2020

79

F·A·W&B



Vie Archéologique

Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL
n° 79, 2020



Réalisé grâce à des subventions ACS & APE
Publié avec l'appui du
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
& grâce au concours
de l'Agence wallonne du Patrimoine



Première de couverture : Villa d'Émael *Guizette*. Ensemble 1 : les imitations de marbre (plaques 1 à 7) (pl. 1, p. 85).

Quatrième de couverture : Villa d'Émael *Guizette*. Première séquence d'opus sectile. (D.A.O. © J.-F. Lefèvre, CEPMR 2016) (fig. 25, p. 84).

© Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles
Rue Fernand Piette 73 - 4520 BAS-OHA

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays. Il est interdit, sauf accord préalable de l'auteur et de l'éditeur, de reproduire à des fins commerciales, partiellement ou totalement, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit (notamment par photocopie, disque, clé, stockage dans une banque de données, ou autre), les articles de cet ouvrage. La reproduction est autorisée à des fins strictement personnelles, scientifiques ou pédagogiques. Elle devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

ISSN : 0775-6135
Année de parution : 2021

Président : F. TROMME
Secrétaire : B. FORTEMAISON
Trésorière et vice-présidente : C. ROSSEZ
Banque ING : 310-1479452-94

MERCI JOËLLE, ET BON VENT !	5
BIBLIOGRAPHIE DE JOËLLE MOULIN	6
ÉTUDES	
Christelle DRAILY, Cécile ANSIEAU, Dominique BOSQUET, Alain GUILLAUME, Véronique MOULAERT & Olivier VRIELYNCK, <i>L'usage du détecteur à métaux. Nouvelles règles en Région wallonne.</i>	9
Nicolas PARIDAENS, <i>Des déesses en pierre. Mobilier religieux sculpté issu de l'agglomération de Pommerœul (cité des Nerviens).</i>	15
Éric LEBLOIS, avec une contribution de Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER, <i>Les estampilles sur terre sigillée de la villa gallo-romaine de la Grande Boussue à Nouvelles (Hainaut - Belgique).</i>	29
Freddy CLOSE, Daniel MARCOLUNGO, Fabienne VILVORDER, Sabine GROETEMBRIL & Laurent VERSLYPE, <i>La villa gallo-romaine de La Guizette à Ében-Émael.</i>	71
ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION EN 2020	105

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE LA GUIZETTE À ÉBEN-ÉMAEL

Freddy CLOSE¹, Daniel MARCOLUNGO², Fabienne VILVORDER³,
Sabine GROETEMBRIL⁴ & Laurent VERSLYPE⁵

1. LOCALISATION

Le village d'Ében-Émael, section de la commune de Bassenge en province de Liège, se situe sur le bord oriental du plateau hesbignon dont les limites géographiques correspondent à l'est et au sud-est au cours de la Meuse, à ceux de la Mehaigne et de la Burdinale au sud-ouest, et à celui du Geer au nord-ouest (fig. 1). La plaine alluviale de cette rivière est essentiellement composée de loess remanié avec quelques affleurements de tufs calcaires. Cette plaine est aujourd'hui couverte par des prairies humides tandis que le lit mineur est bordé de peupliers et de saules. Elle s'étire entre les douces ondulations du plateau hesbignon à l'ouest et le versant abrupt de la Montagne Saint-Pierre à l'est. Ces reliefs, voués depuis toujours à l'agriculture intensive, sont des témoins des terrasses alluviales primitives du Geer et de la Meuse que les falaises crayeuses du cours actuel délimitent désormais au sud de Maastricht.

Le site archéologique est localisé au nord-est de l'église paroissiale Notre-Dame d'Émael, à la limite d'une petite terrasse qui, à 70 mètres d'altitude, surplombe d'une quinzaine de mètres la rive gauche de la vallée étroite et encaissée du cours inférieur du Geer. Les vestiges romains qui y ont été mis au jour sont caractéristiques des exploitations rurales de la cité des Tongres dont plusieurs s'égrènent le long du Geer, entre le chef-lieu – *Atuatua Tungrorum* – et l'agglomération fluviale de Maastricht, *Traiectum ad Mosam*. Le noyau ancien du village s'y développera ensuite. Les témoignages d'une occupation suspectée dès le haut Moyen Âge sont à cet égard une des perspectives d'étude prometteuse du site de la Guizette.

2. LES FOUILLES

Les premières traces de l'établissement romain de *La Guizette* apparaissent en 1979 lors de

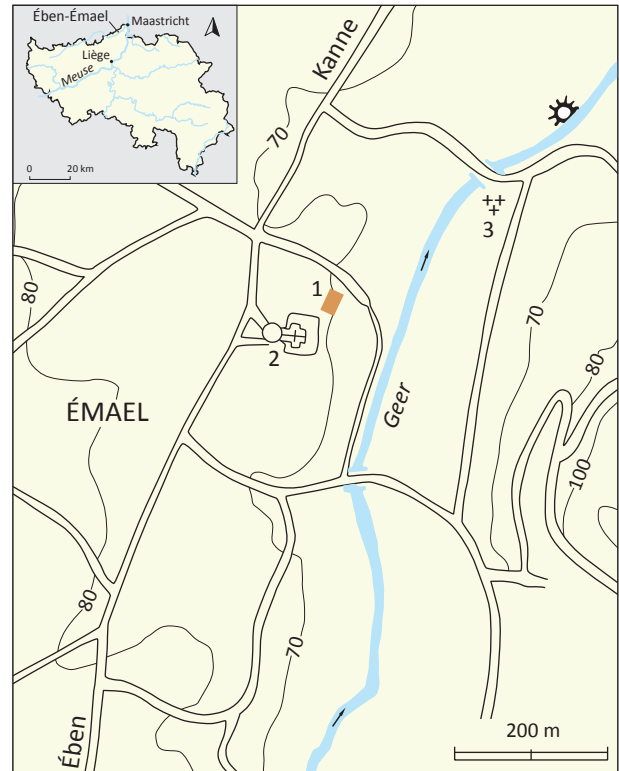


Fig. 1 : 1. Villa d'Émael Guizette. 2. Église paroissiale Notre-Dame. 3. Tombes mérovingiennes. (DAO© CRAN).

la construction d'une nouvelle maison (parc. cad. : Bassenge, Sect. A, n° 811f et 811g). Une fouille de sauvetage limitée à trois secteurs est rapidement réalisée par Freddy Close la même année et en 1980, avec l'aimable autorisation du propriétaire du terrain (fig. 2 : A, B, C)⁶.

Après la brève notice publiée par Anne-Marie Lange dans le cadre d'une exposition temporaire⁷, Daniel Marcolungo entreprend l'étude des structures mises au jour ainsi que celle du mobilier⁸. Ce travail, resté inédit, a été réactualisé et complété par l'étude des enduits peints, financée par le Centre de recherches d'archéologie nationale de l'Univer-

1. Musée d'Ében (ebenmusee@gmail.com).

2. d.marcolungo@skynet.be.

3. Université catholique de Louvain (UCLouvain). Centre de recherches d'archéologie nationale (CRAN) (Fabienne.vilvorder@uclouvain.be).

4. Centre d'étude des Peintures Murales Romaines de Soissons (APPA-CEPMR) (Sabine.groetembril@free.fr).

5. Université catholique de Louvain (UCLouvain). Centre de recherches d'archéologie nationale (CRAN) (Laurent.verslype@uclouvain.be).

6. L'ensemble du riche mobilier archéologique ainsi que les archives sont conservés au Musée d'Ében à Eben-Émael.

7. LANGE 1981, p. 54-57.

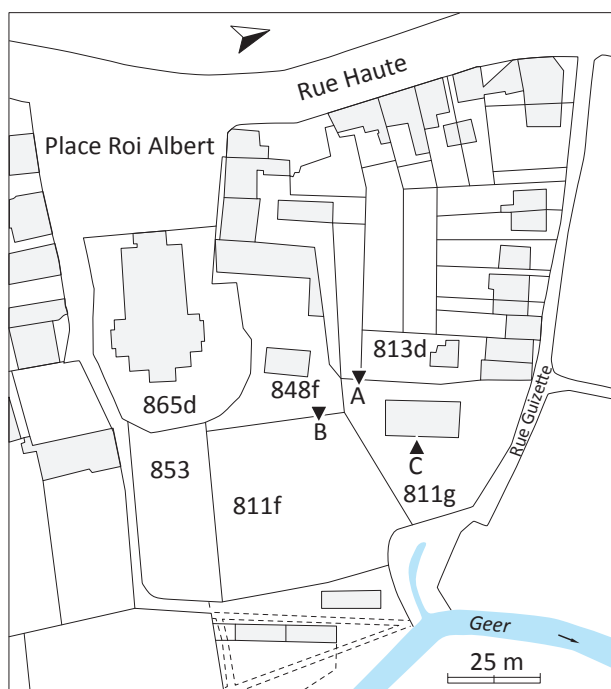


Fig. 2 : Villa d'Émael Guizette. Localisation des secteurs de fouilles sur le plan cadastral. (DAO© CRAN).

sité catholique de Louvain dans le cadre des programmes «Pôles d'attraction interuniversitaires»⁹.

Les fouilles, conditionnées par la disposition particulière des lieux, en bordure extrême de la pente vers la vallée et dans une zone habitée, ont toutefois permis d'exhumer les vestiges d'un bâtiment romain, probablement à galerie de façade (secteur A), d'une cave en pierre (secteur B) et d'une fosse-dépotoir (secteur C) (fig. 3). De la céramique protohistorique ainsi que du mobilier du Moyen Âge attestent une occupation de très longue durée du site et de son voisinage, jusqu'à l'époque contemporaine. En 1992, un ultime sondage sera encore effectué à l'ouest du secteur B. Il a permis de mettre au jour les vestiges d'un bâtiment dont un des deux murs se greffe à la cave romaine.

2.1. LE SECTEUR A

Ce secteur enclavé dans plusieurs constructions a été profondément perturbé à toutes les époques et principalement durant les XIX^e et XX^e siècles (fig. 4).

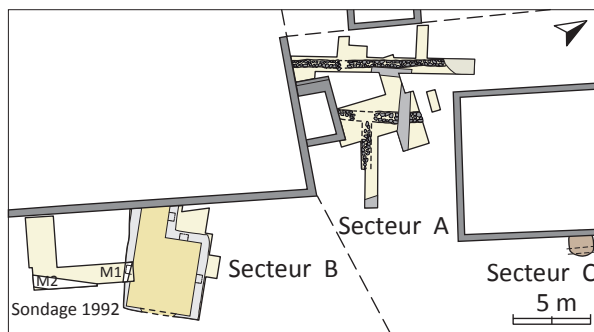


Fig. 3 : Plan général des fouilles de la villa d'Émael Guizette. (Relevés F. Close ; DAO© CRAN).

L'occupation protohistorique du site est matérialisée par la fosse-dépotoir **1** localisée à proximité des fondations romaines. De forme circulaire, de 0,80 m sur 0,85 m de diamètre, elle présente un fond peu marqué à 0,30 m de profondeur dans le terrain en place. Son remblai se compose de terre grise à jaunâtre mêlée à des particules rougeâtres de terre cuite et à du charbon de bois. Il contient de la céramique non tournée, à paroi épaisse et à surface généralement bien lissée. Plusieurs panses présentent un décor éclaboussé. Parmi cette céramique figurent un bord de gobelet à haut col avec l'amorce de la carène et trois impressions au bâtonnet (fig. 5 : 1), une écuelle à carène haute avec un décor de coups de peigne (fig. 5 : 2), et deux bords de pots à lèvre rentrante avec un décor éclaboussé et à l'ongle (fig. 5 : 3-4). Ce mobilier témoigne de la proximité d'un habitat du second âge du Fer et peut être comparé avec la céramique de la phase III du village protohistorique du *Tierceau* à Orp-Jauche. Cette phase est datée de la période de La Tène ancienne ou La Tène A-B, entre 475-350/300 av. J.-C.¹⁰.

Les vestiges les plus importants appartiennent à un bâtiment romain dont trois murs de fondation ont été mis au jour dans l'espace fouillé. Les fondations du mur **M1** orienté au sud-ouest/nord-est ont été dégagées sur une longueur de 10 m.

Le mur **M2**, parallèle au premier dont il est distant de 2,85 m, a été suivi sur une longueur de 5,50 m. Cette ordonnance fait immanquablement songer à une galerie de façade délimitant un espace couvert d'environ 3 m de large. Perpendiculairement à cette galerie se greffe le mur **M3**, conservé sur environ 3 m de long. Il s'agit sans doute d'une subdi-

8. Le site sera repris sous le n° 86 dans le catalogue des établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Gaule du Nord : VAN OSSEL 1992, p. 289-290. Une courte notice lui sera consacrée dans l'atlas topographique des sites archéologiques en Wallonie : HERINCKX 2008.
9. PAI VII/09 Belspo : cette étude a été communiquée dans le cadre de la Journée d'archéologie romaine du 23 avril 2016 au Musée royal de Mariemont : GROETEMBRIL 2016.
10. HANUT & GOFFIOUL 2014.

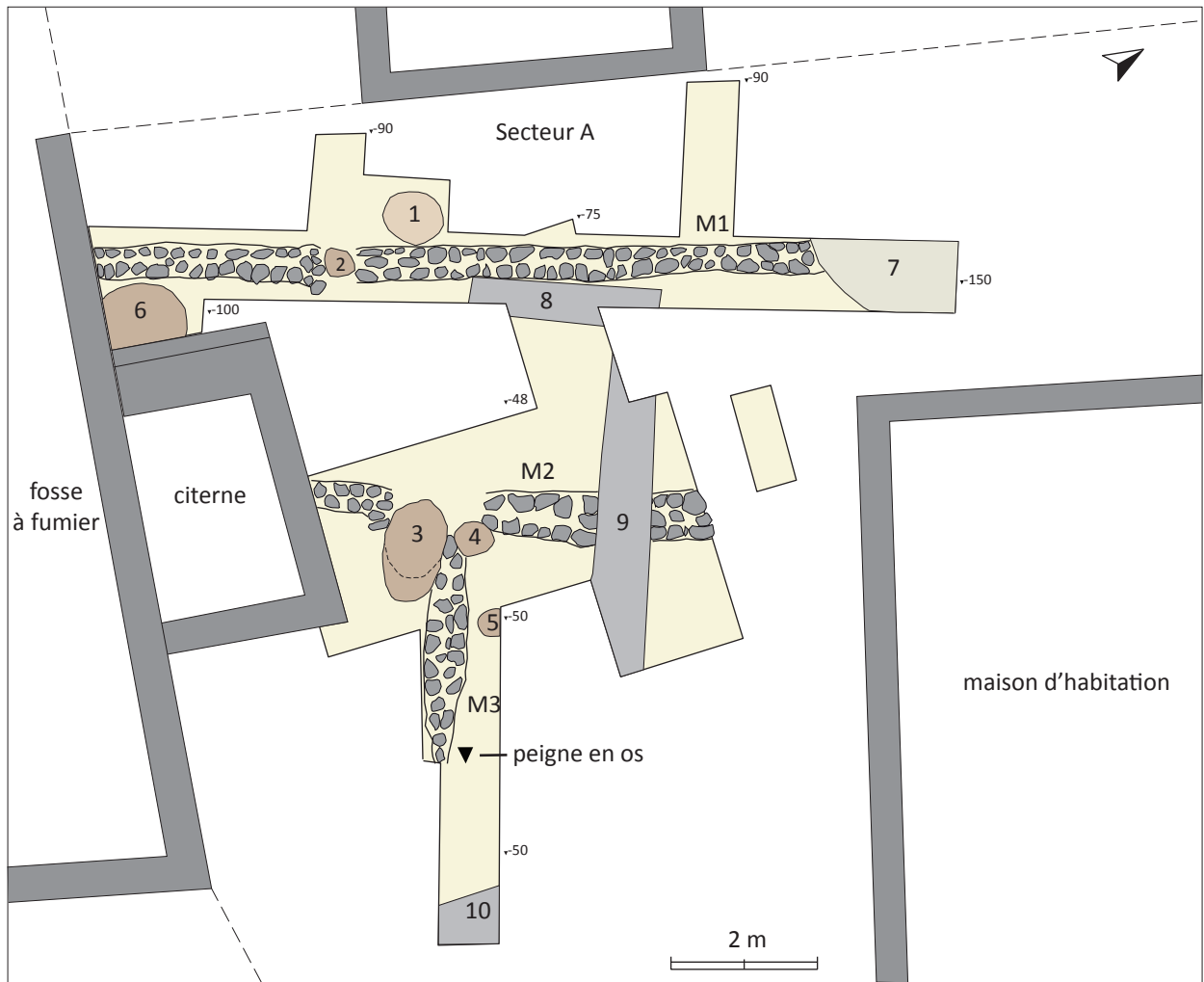


Fig. 4 : Plan du secteur A. (Relevés F. Close ; DAO© CRAN).

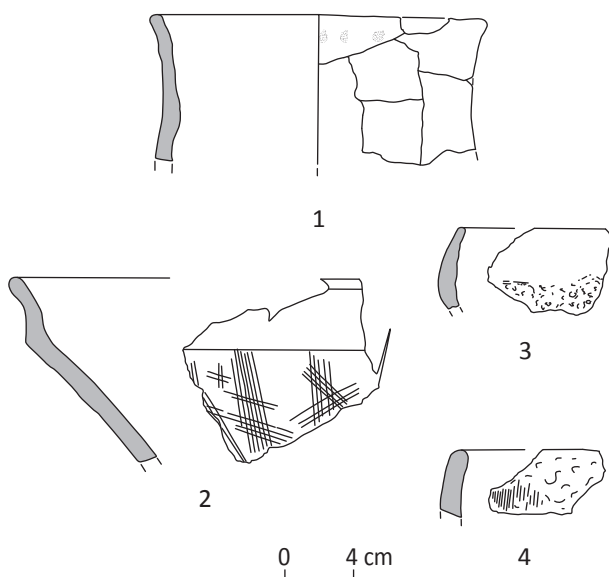


Fig. 5 : La céramique protohistorique. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).

vision de l'espace bâti. Les fondations de ces trois murs sont faites de blocs de silex bruts, assemblés sans aucun liant dans le sol en place. Cette assise supportait une maçonnerie au parement en petit appareil de blocs de silex soigneusement équarris liés au mortier jaune dont ne subsiste, en quelques endroits du mur M2, que le premier rang de 0,46 m de large. Divers remaniements ultérieurs sont venus perturber ces vestiges, recoupant en plusieurs endroits les fondations du bâtiment.

La fosse 2 a été creusée à un emplacement détruit du mur M1. De forme ovale de 0,55 m sur 0,35 m, elle s'enfonce de 0,25 m dans le sol vierge. Le remplissage de terre noire mélangée à du mortier et du charbon de bois a livré un fragment de tuile avec le sigle CTEC, deux tessons de l'âge du Fer et deux tessons romains dont un de sigillée d'Argonne.

À la jonction des murs M2 et M3 est creusée une fosse 3 de contour ovale de 1,52 m sur 0,85 m. Elle s'enfonce à maximum 0,90 m dans le terrain en place et présente un palier supérieur au sud-est.

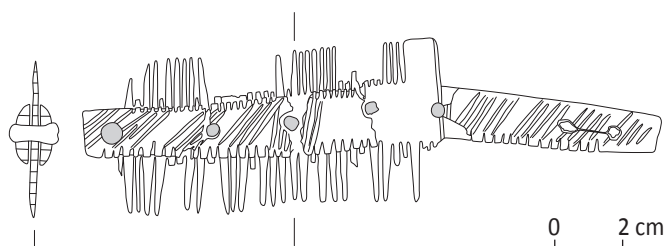


Fig. 6 : Peigne en os. (Dessin D. Marcolungo ; DAO© CRAN).

Une coupe axiale est-ouest semble indiquer qu'il s'agirait d'un foyer utilisé très brièvement. Les parois presque verticales sont cuites sur 1 cm d'épaisseur, mais uniquement dans leur partie médiane. Le fond, vierge de toute trace de cuisson en place, est recouvert d'une couche épaisse de terre très noire, contenant du charbon de bois et des cendres. Cette fosse a livré quelques ossements de porc, des tessons de céramique romaine et un fragment de lame en silex présentant des petites retouches latérales. La fosse voisine **4**, de contour circulaire de 0,55 m de diamètre et profonde de 0,30 m, renfermait aussi quelques tessons de céramique, dont un fragment de gobelet métalléscence, un goulot de fiole en verre translucide ainsi qu'un fragment de grattoir en silex, le tout mêlé à du mortier et à de la terre brûlée.

Une soixantaine de fragments d'enduits peints sans décor ainsi que des fragments de tuiles dont plusieurs avec la marque CTEC ont été récoltés dans l'espace délimité par les murs M2 et M3. C'est dans cette zone également qu'a été découvert, le long du mur **M3**, à 0,57 m de profondeur, un peigne fragmentaire en os à deux dentures, un démêloir et un lisseur (fig. 6). À l'origine, le peigne rectangulaire était composé d'une plaquette centrale à deux joues qui forment la poignée. Il devait mesurer environ 11 cm et était large de 4,2 cm. Composé d'une succession de plaquettes, l'ensemble était maintenu entre deux longues traverses par des rivets en fer, traverses de section plano-convexe de 1,6 cm de large ornées de hachures incisées obliquement et parallèles. La pièce a ensuite subi une réparation. Seule une des deux joues est conservée et a été rivetée à un fragment de traverse de remploi pour former une poi-

gnée de fortune, portant la longueur à 15,4 cm. Ce type de peigne rectangulaire à deux dentures est en usage dès la seconde moitié du IV^e siècle. La section plano-convexe¹¹, les extrémités droites¹² et la présence de rivets en fer¹³ font pencher pour une datation mérovingienne de l'objet¹⁴.

Toute proche, la petite trace circulaire **5**, de 0,40 m de diamètre et profonde de 0,25 m, était comblée de terre grise dans laquelle furent récoltés deux tessons de céramique du Haut-Empire et du mortier rose.

En partie perturbée par une citerne récente accolée à une fosse à fumier de la fin du XIX^e siècle, la fosse circulaire **6** présente un fond légèrement bombé, s'enfonçant de 0,25 m dans l'argile en place. Elle a livré plusieurs tessons de céramique dont un fragment de sigillée d'Argonne et un fragment de gobelet à décor guilloché en céramique fine fumée.

La céramique romaine récoltée dans ce secteur présente un taux de fragmentation très élevé. Cependant, elle indique une occupation du site qui s'échelonne entre la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.¹⁵ et le troisième quart du IV^e siècle dont datent quelques bords de jattes *Alzei* 28 aux profils caractéristiques (fig. 7)¹⁶.

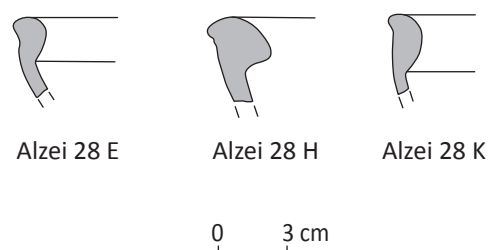


Fig. 7 : La céramique rugueuse de l'Eifel. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).

Le mur **M1** est interrompu au nord-est par une dernière grande fosse **7**, très partiellement fouillée. La terre grise de remplissage a livré de la céramique de l'âge du Fer, du Haut et du Bas-Empire. Quelques tessons, dont un bord de pot globulaire

11. PETITJEAN 1995, p. 151. Toutefois la largeur des traverses, de 1,6 cm, est plus grande que la moyenne pour cette période. Ceci est peut-être simplement dû à la longueur du peigne.

12. PETITJEAN 1995, p. 152.

13. Le recours à des rivets en fer semble être un indicateur chronologique pour cette période dans nos régions. Voir à ce sujet : PETITJEAN 1995, p. 153-157 ; DIJKMAN & ERVYNCK 1998, p. 65.

14. Parmi le mobilier hors contexte récolté sur le site, on signalera la présence d'un tesson de céramique de couleur noire décoré à la molette de petits carrés pouvant provenir d'un vase biconique mérovingien.

15. Avec notamment un bord de Drag. 18 de l'atelier de La Graufesenque.

16. BRULET 2010, p. 418.

à lèvre à gorge interne bien marquée et présentant des taches de glaçure jaune pâle¹⁷, ainsi qu'un petit carreau de pavement à glaçure verte sur la face supérieure et coulées sur les petits côtés¹⁸, indiquent un comblement dans le courant des XII^e-XIII^e siècles.

Trois tranchées rectilignes plus récentes **8** à **10** remontent au XIX^e siècle tout comme la fosse à fumier, dont les murs en tuffeau qui l'encadrent, ont entamé le mur **M1**. Enfin, un lot important de céramiques médiévales et modernes dont deux fragments d'un médaillon en grès brun de Raeren avec, au centre, le blason du roi du Danemark : K[VNINGZV] [DE]NNEMRCK (fig. 8), proviennent des couches supérieures du terrain¹⁹.

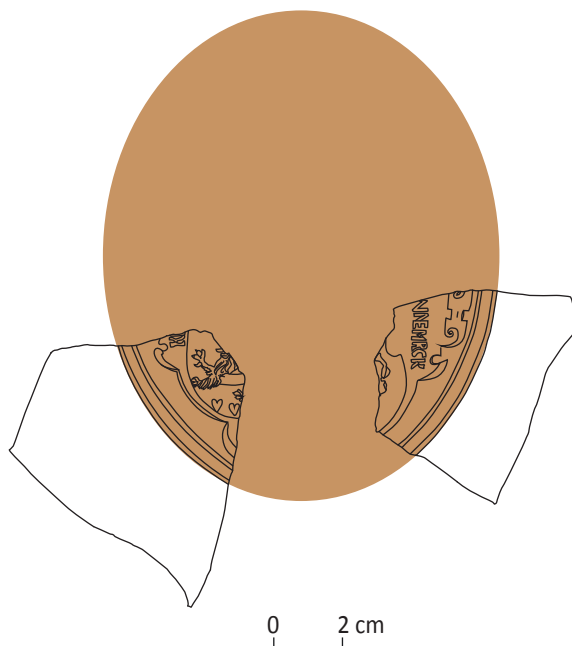


Fig. 8 : Fragments de médaillon en grès de Raeren.
(Dessin D. Marcolungo ; DAO© CRAN).

2.2. LE SECTEUR B

La cave en pierre mise au jour dans le second secteur, dessine un plan rectangulaire *intra muros* de 4,85 m sur 4,20 m pour une superficie d'environ 20 m² (fig. 9). On y accédait du côté ouest par une cage d'escalier dont le mur de refend **M1** était pourvu d'une niche. Un soupirail s'ouvrait dans le mur opposé **M4** et une niche était aménagée dans cha-

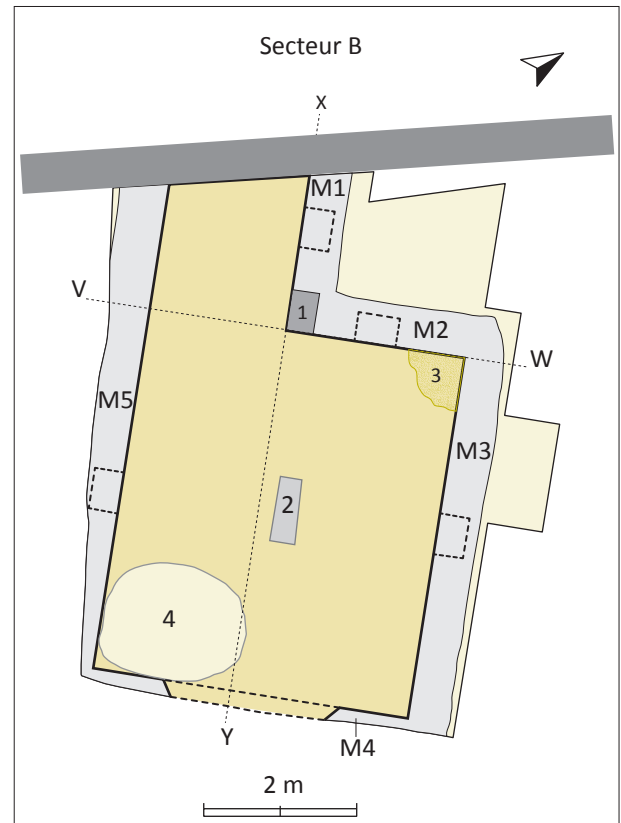


Fig. 9 : La cave romaine du secteur B. (Relevés F. Close ; DAO© CRAN).

cun des trois autres murs du cellier. Les murs, sensiblement de même épaisseur, de 0,58 m à 0,63 m, sont construits en blocage d'éclats de silex liés au mortier jaune, avec un seul parement intérieur de petits moellons de tuffeau sciés et taillés en biseau vers l'arrière. Ces moellons, de hauteur similaire, mais de longueurs variables sont disposés en appareil dit pseudo-isodome. Le mur **M2**, le mieux conservé, présente vingt et une assises horizontales d'une hauteur totale de 2,60 m. Le rejointoiement très soigné est réalisé au moyen d'un mortier gris blanc, fin et dur, s'enfonçant entre les blocs sur 3 à 4 cm. Un chaînage harpé en blocs de tuf calcaire structure l'angle des murs **M1** et **M2**. Leurs fondations consistent en un niveau supérieur de petits blocs de silex de même module que les moellons de tuffeau²⁰, le tout s'appuyant sur un lit inférieur de gros blocs de silex grossièrement équarris et posés sur le terrain en place²¹.

17. LAUWERIJNS & PETIT 1967, p. 18, pl. II, B, 8 : XII^e-XIII^e siècles.

18. BORREMANS & WARGINAIRE 1966, fig. 21, A9/c, 11. Sans doute un quart de pavé : long. 3,8 cm ; ép. 2,1 cm.

19. KOHNEMAN 1982, p. 92, avec différentes lectures possibles. Merci à Maxime Poulain, chercheur au Historical Archaeology Research Group (HARG) de l'Université de Gand, pour l'identification du blason.

20. À ce niveau correspond le premier sol d'occupation.

21. Comme à Haccourt-Froidmont : TROMME *et al.* 2006, p. 10, fig. 8.

Les quatre niches identiques sont larges de 0,55 m, profondes de 0,40 m et hautes de 0,65 m (fig. 10). Elles sont sommées d'un arc en plein cintre, formé de claveaux alternés de tuffeau et de tuf calcaire très poreux, également employé pour les jambages harpés. Un cordon de tuiles plates souligne l'archivolte. La base des niches présente une surface irrégulière, parsemée d'aspérités de silex. La niche aménagée dans le mur de l'escalier **M1** se situe à environ 0,90 m plus haut que les trois autres. Le soupirail trapézoïdal ouvert dans le mur **M4**, conservé sur une hauteur de 1,50 m environ, présente une largeur de base de 2,40 m. Ses angles sont également soulignés de blocs de tuf poreux.



Fig. 10 : Vue sur la niche du mur M5 de la cave.
(Photographie F. Close, ©Musée d'Ében).

Le couloir d'accès, large de 1,80 m²², était pourvu à l'origine d'un escalier en bois qui fut la proie des flammes. Cet escalier, de type «échelle de meunier», comportait une série de marches basses et larges, sans contremarche, encastrées dans les limons latéraux placés contre les murs **M1** et **M5** sur une pente de 25 degrés²³. Un seuil de bois pénétrait dans la pièce sur 0,25 m environ. Au pied de l'escalier se trouvait une porte, sans doute à double battant, logée dans un bâti en bois, large de 0,52 m²⁴. Elle était surmontée d'un linteau de bois s'insérant dans une encoche **1**, de 0,52 m sur 0,38 m, réservée

au sommet du coin des murs **M1** et **M2**. Cette poutre prenait place à environ 2,30 m au-dessus du premier niveau d'occupation. Deux charnières en fer découvertes au pied de l'escalier faisaient peut-être partie du mécanisme d'ouverture et de fermeture de la porte (fig. 11).

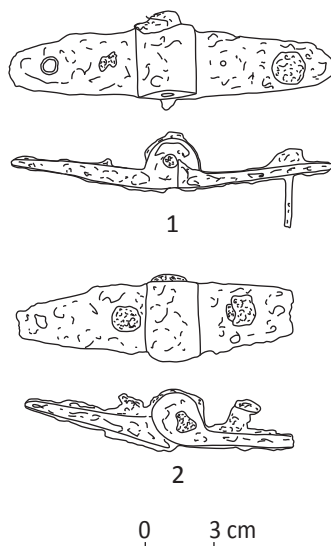


Fig. 11 : Charnières en fer. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).

Une petite trace trapézoïdale **2**, de 0,34 m de grande base, 0,295 m de petite base et profonde de 0,87 m, a été repérée au centre de la cave dans l'axe des niches des murs **M2** et **M5**. Elle était comblée de terre grise légère. Une zone de mortier jaune **3** a été dégagée dans le coin formé par les murs **M2** et **M3**. Elle résulte sans doute d'un déversement de matériau encore frais sur le terrain en place. Une fosse ovale **4**, de 1,80 m sur 1,50 m, creusée en cuvette se trouvait dans l'angle opposé. Ce creusement est postérieur au niveau d'occupation de l'espace.

Si la cage d'escalier fut la proie des flammes avec des traces très nettes de combustion des marches et du chambranle de porte, aucune marque d'incendie n'a été relevée à l'intérieur même de la cave, si ce n'est par endroits sur le sommet des murs.

Les coupes stratigraphiques illustrent clairement son comblement en plusieurs phases, suivant la pente du terrain (fig. 12)²⁵. Sur le terrain naturel argileux, un premier niveau **f** de déchets de mortier

22. La cage d'escalier entravée par la fosse à fumier n'a pu être dégagée entièrement.

23. La faible inclinaison de cet escalier est peut-être l'indice d'une double volée de marches aménagée dans un couloir coudé. Dans le cas d'une simple volée droite, il faudrait imaginer un couloir long de plus de 5 m, si l'on prend comme niveau le rez-de-chaussée la hauteur de la cave calculée au-dessus du linteau surmontant la porte d'entrée. Une très belle cave à couloir a été découverte à Wavre : NYS 1981.

24. Le long des murs M1 et M5, la maçonnerie présentait, sur une bande verticale de 0,52 m de large, des traces très nettes d'incendie (tuffeau rougi, joints éclatés). Ces marques de feu se remarquaient également sur l'encoche destinée à recevoir le linteau.

25. La coupe X-Y montre bien l'inclinaison caractéristique des couches.

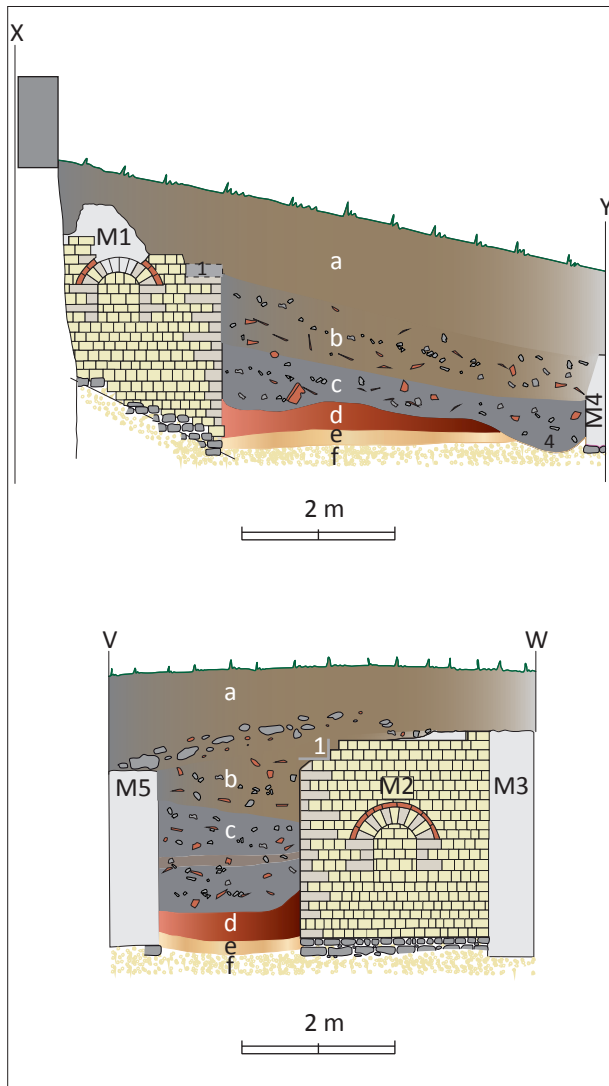


Fig. 12 : Coupes au travers de la cave. (Relevés F. Close ; DAO © CRAN).

jaune bien tassé, fait office de semelle de fondation²⁶. Vient ensuite un sol en terre battue **e**, épais de 1 à 3 cm. Il est recouvert d'une succession de fines strates argilo-sablonneuses horizontales, tapissant progressivement toute la surface de la pièce durant l'occupation du cellier. Ce niveau a livré quelques tessons de céramique de la fin du II^e siècle et de la première moitié du III^e siècle dont un bord de gobelet métallescent de Trèves et une lèvre d'une amphore à huile de Bétique Dressel 20, de profil triangulaire.

Un grand *dolium*, entièrement reconstitué et d'une hauteur de 64 cm (fig. 13), a été retrouvé très fragmenté contre le mur **M3**, à la base de la couche **d**.



Fig. 13 : Dolium de production mosane découvert dans le fond de la cave. (Photographie F. Close, ©Musée d'Ében).

Issu d'un atelier mosan, dont les productions sont caractérisées par l'usage d'argiles de nature kaolinique, ce récipient de stockage de denrées alimentaires se singularise par son décor de onze cordons en relief horizontaux et équidistants marqués d'impressions digitales. Par ailleurs, les quatre premiers cordons de l'épaule sont jumelés. À ce *dolium*, sans doute en place dans la cave, s'ajoutent quelques céramiques relativement peu fragmentées, probablement contemporaines de ce niveau d'occupation. Parmi celles-ci figurent de la vaisselle fine de table typique du III^e siècle avec un mortier Drag. 45 à mufle de lion en terre sigillée argonnaise (fig. 14 : 1), un gobelet dit «de Tongres» Vanvinckenroye 527 en céramique fine fumée de production mosane (fig. 14 : 2) ainsi qu'un plat à ressaut interne Vanvinckenroye 569 également mosan (fig. 14 : 3). Le pot à lèvre épaissie Vanvinckenroye 469/*Niederbieber* 87 (fig. 14 : 4) et la jatte à lèvre horizontale rainurée légèrement inclinée (fig. 14 : 6) sont également bien ancrés dans ce siècle²⁷. Cette vaisselle culinaire mosane, aux surfaces enfumées de teinte gris clair à gris foncé, relève de la batterie de cuisine Tongres-BIV qui se développe sur le territoire de la cité dès la fin du II^e siècle²⁸. Un second pot à cuire de plus petit gabarit, datant de la même phase d'occupation, a été découvert en place dans la niche du mur **M5** (fig. 14 : 5 et fig. 15). Il se singularise par la présence

26. Par contre, vers le centre de la cave, une aire circulaire de 0,60 m de diamètre et formée d'argile sablonneuse brûlée sur une épaisseur d'un centimètre maximum, se dessinait directement sur l'argile vierge et le sol en terre battue.

27. HANUT & VANMECHELEN 2017, p. 85, fig. 67 : 12 et 15.

28. LEHOT & ESPEL 2010, p. 225-240.

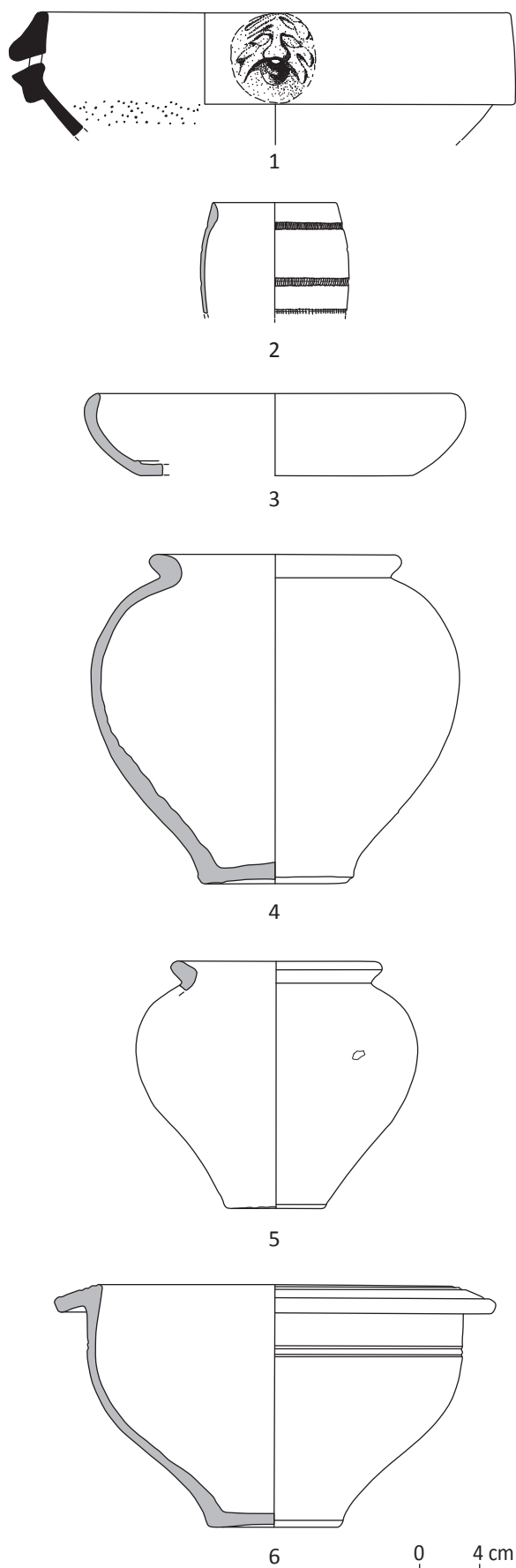


Fig. 14 : La céramique de l'occupation du III^e siècle découverte à la base de la couche **d** du comblement de la cave. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).



Fig. 15 : Pot à cuire de production mosane. (Photographie F. Close, ©Musée d'Ében).

de trois trous percés sur l'épaule. Un second *dolium* plus fragmentaire, mais issu du même atelier de potiers que le précédent, a été mis au jour au niveau de l'escalier (fig. 16). Il se caractérise par les mêmes cordons en relief marqués d'impressions digitales.

La couche **d**, épaisse de 0,60 à 0,80 m, recouvre ce niveau d'abandon. Elle est constituée de terre rubéfiée rougeâtre contenant du charbon de bois mêlé à des poches de terre plus noire, probables restes de foyers. Le mobilier très hétérogène, récolté dans cette couche, présente un taux de fragmentation très élevé. On y trouve, outre quelques menus fragments de céramique protohistorique et quelques artefacts en silex, de la céramique du Haut-Empire à hauteur d'une vingtaine d'individus, et de la céramique du Bas-Empire. Cette dernière est représentée par une quinzaine de bords répartis entre huit bords de coupes hémisphériques en terre sigillée argonnaise Chenet 320 (fig. 17 : 1), un bord de gobelet à haut col tronconique Vanvinckenroye 330/331 (fig. 17 : 3), un bord de céramique craquelée bleutée (fig. 17 : 4), deux bords de jattes *Alzei* 28 (fig. 17 : 5-6) et trois bords de plats *Alzei* 29 (fig. 17 : 7-9). Outre le bord d'une coupe Chenet 320 portant une molette très incomplète de casiers de hachures obliques se rattachant sans doute au groupe 3 de Hübener, un fragment de panse porte une molette sur quatre passages de neufs casiers UC 150 (fig. 17 : 2), classée dans le groupe 7 de Hübener. Cette molette est placée par Didier Bayard dans sa phase 1, avant 410 apr. J.-C.²⁹

Une première couche de comblement **c** vient ensuite recouvrir tout le fond de la cave ainsi que la fosse **4** dont le creusement recoupe clairement les couches **d**, **e** et **f** jusqu'aux fondations des murs **M4** et **M5**. Ce remblai a livré presque exclusivement

29. BAYARD 1990, p. 284, fig. 6. L'auteur situe le groupe 7 de Hübener entre 390-450 : BAYARD 2004.

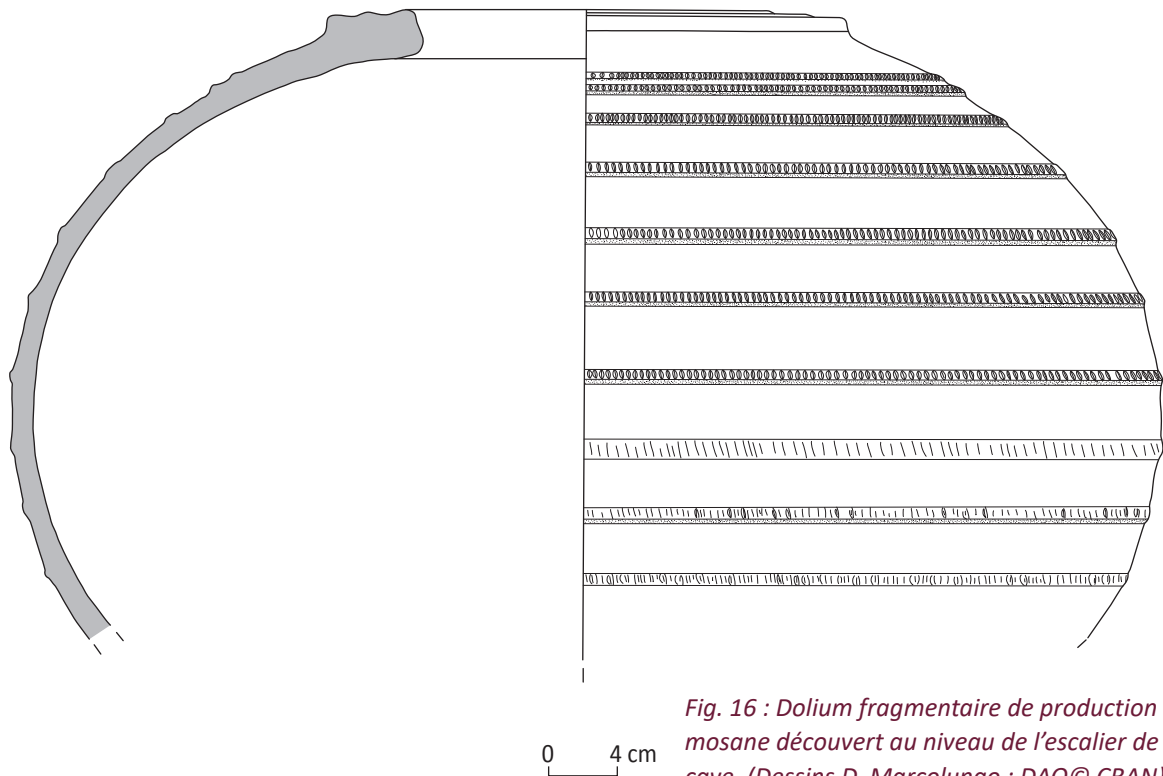


Fig. 16 : *Dolium fragmentaire de production mosane découvert au niveau de l'escalier de la cave. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).*

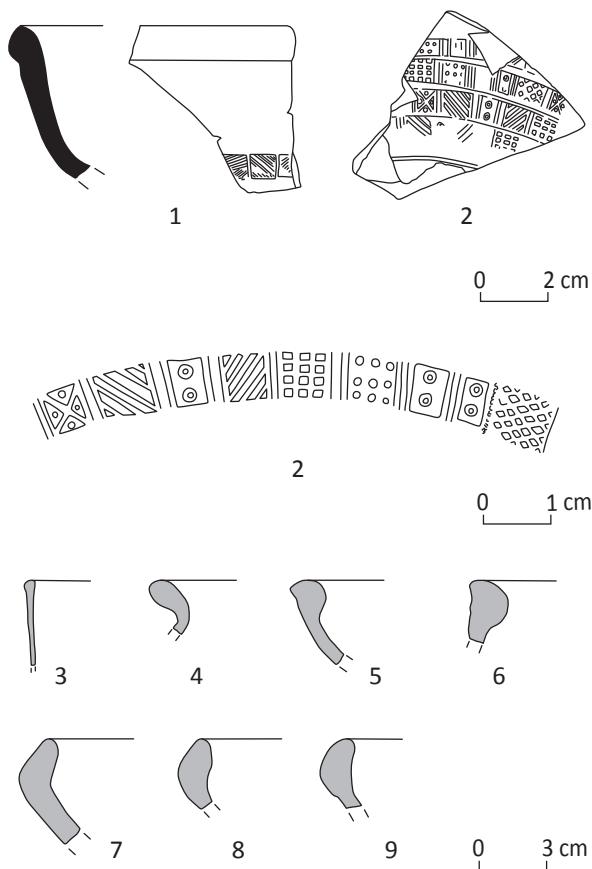


Fig. 17 : *La céramique du Bas-Empire issue de la couche d du comblement de la cave. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).*

des décombres de construction, portant pour la plupart des traces de feu : torchis brûlé, fragments de tuiles dont des dizaines avec la marque CTEC, mortier, moellons de tuffeau, silex et grès, nombreux clous et surtout un lot important de fragments d'enduits peints. Le mobilier céramique, peu abondant, compte un bord de plat Chenet 304, deux bords de coupes Chenet 320 et un fragment de molette du groupe 2 de Hübener (fig. 18 : 1), trois bords de marmites *Alzei* 27 (fig. 18 : 2-4) et un bord de plat *Alzei* 29 (fig. 18 : 5). Un ciseau plat en fer à large tranchant et à douille a également été trouvé dans cette couche (fig. 19), ainsi que deux fragments de pierres à aiguiser de forme irrégulière.

Un remblai de terre noire **b** succède à ce niveau. Il contient à nouveau de nombreux débris de construction. Si cette seconde couche de démolition a livré un matériel archéologique témoin de l'occupation romaine du site, elle diverge des autres remblais par un apport non négligeable de céramique médiévale.

C'est dans ce remblai qu'a été trouvé un *æs* 3 de Valens, frappé à Lyon entre 367-375³⁰. Un fragment de bracelet ouvert en vert olive foncé dit «verre noir» en est également issu (fig. 20 : 1). Ce bracelet à jonc lisse, à profil en D relève du type B1 établi par Peter Cosyns dans ses recherches sur le verre noir³¹. L'auteur en signale un à La Roche à Lomme à Doures, éperon qui a connu une occupation romaine de la fin du III^e siècle au début du V^e siècle³².

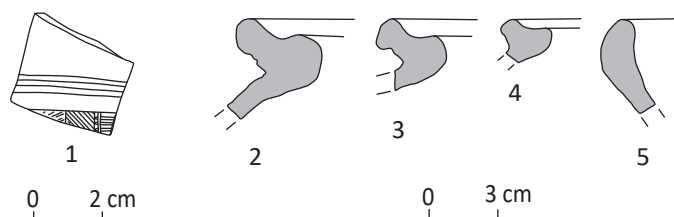


Fig. 18 : La céramique du Bas-Empire issue de la couche c du comblement de la cave. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).



Fig. 19 : Ciseau en fer provenant de la couche c du comblement de la cave. (Dessin D. Marcolungo ; DAO© CRAN).

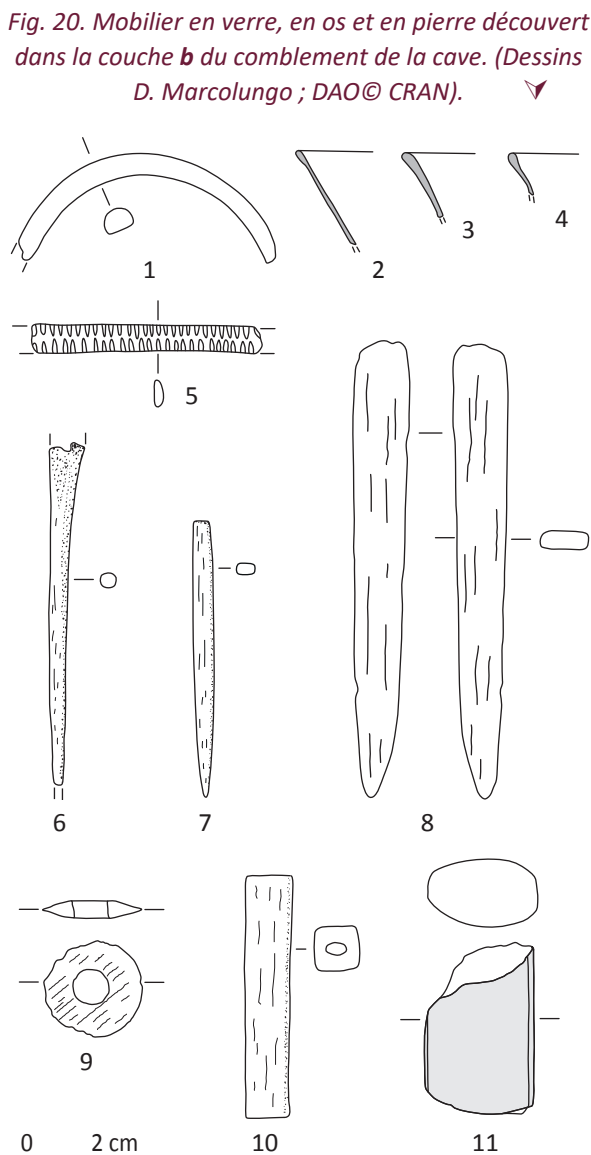


Fig. 20. Mobilier en verre, en os et en pierre découvert dans la couche b du comblement de la cave. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).

Parmi les trois tessons de bords de vaisselle en verre recueillis, deux de teinte verte translucide portent un décor de filets blancs sous la lèvre (fig. 20 : 3-4). Il s'agit de menus fragments de coupes hémisphériques apodes très présentes dans la moyenne vallée de la Meuse entre le milieu du V^e siècle et le premier tiers du VI^e siècle³³.

Un fragment de bracelet en os, aménagé dans une côte, est orné de courtes incisions transversales et opposées sur les bords (fig. 20 : 5). Ces bracelets étroits sont particulièrement fréquents dans les sépultures de l'Antiquité tardive des régions danubiennes. Ils sont également présents dans les provinces rhénanes et plus sporadiquement en Bretagne insulaire ou en Gaule³⁴. Les cerceaux chauffés à la vapeur étaient assemblés et les deux extrémités étaient posées l'une sur l'autre et assemblées par un petit rivet.

Quelques objets en os poli sont les témoins d'activités domestiques pouvant être liées au travail du textile : une aiguille à chas à tête plate et élargie, brisée aux deux extrémités (fig. 20 : 6), une alène à pointe triangulaire (fig. 20 : 7), une navette à pointe dissymétrique (fig. 20 : 8) et une fusaïole lenticulaire (fig. 20 : 9). Un tube, de section quadrangulaire, à

perforation longitudinale d'un diamètre de 0,6 cm appartient sans doute à un manche d'outil à soie (fig. 20 : 10).

30. Monnaie déterminée au Cabinet des Médailles par Jacqueline Lallemand en 1983 (réf. RIC 21(a) v ; LRBC 344v).

31. COSYNS 2004 ; COSYNS 2011, p. 86, fig. 53 et p. 150.

32. BRULET 1974, p. 35 et p. 37, fig. A : 2.

33. LEGOUX, PÉRIN & VALLET 2016 : type LPV 437 qui couvre une fourchette chronologique comprise entre 440/450 et 520/530.

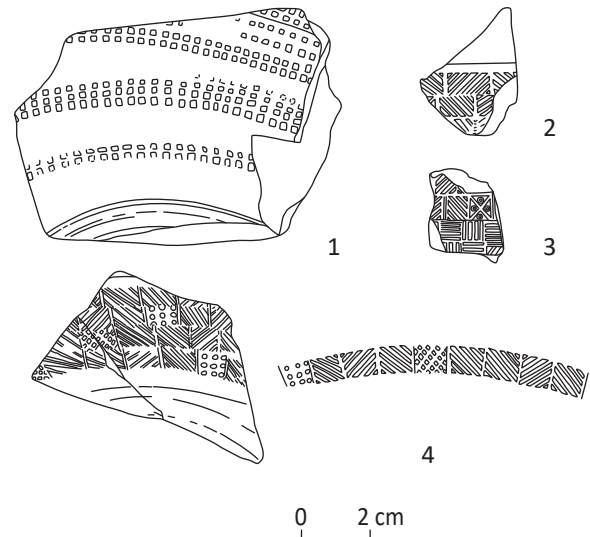
34. RIHA 1990, p. 63. Un exemplaire non décoré a été découvert dans une sépulture à inhumation de la nécropole de la rue Perdue à Tournai : BRULET & COULON 1977, pl. 8, tombe 17 : 2.

Une pierre à aiguiser cylindrique fragmentaire à section elliptique avec méplats latéraux en grès quartzitique de couleur verte pourrait avoir été manufacturée dans l'atelier du Châtelet-sur-Sormonne (Département des Ardennes, France) (fig. 20 : 11). La diffusion de cet atelier concerne un vaste territoire couvrant tout le nord de la Gaule, de la Mer du Nord au Rhin³⁵.

Le mobilier céramique, très fragmentaire, reflète à nouveau une occupation non négligeable du site dans le courant du Bas-Empire. On dénombre ainsi dans ce remblai deux bords de plats Chenet 304, six bords de coupes Chenet 320, un bord de gobelet Chenet 337, un bord de cruche Chenet 348 et neuf fragments décorés à la molette. Ces molettes se répartissent entre le groupe 2 de Hübener (fig. 21 : 1), le groupe 3 (fig. 21 : 2), le groupe 5 (fig. 21 : 3) et le groupe 6 avec une molette complète à neuf casiers UC 93 (fig. 21 : 4).

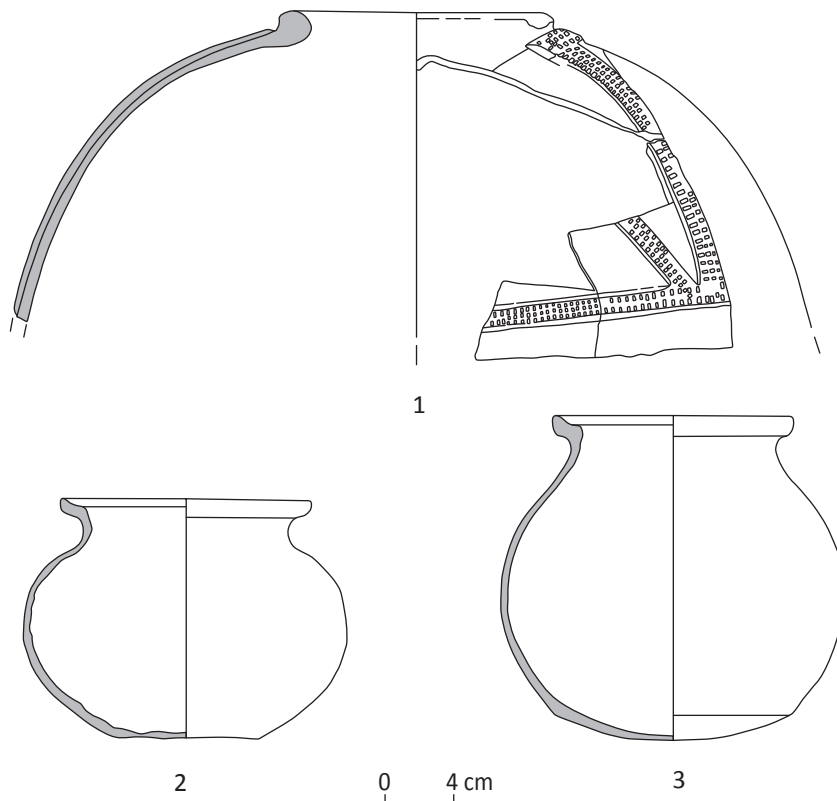
Le lot important de céramique médiévale trouvé dans cette couche de démolition se distingue, d'une part, par la présence d'un fragment d'une amphore dite de Badorf datée de la seconde moitié du IX^e siècle et, d'autre part, par un ensemble relativement homogène à situer entre les milieux des X^e et XI^e siècles.

L'amphore fragmentaire (fig. 22 : 1), caractérisée par ses bandes d'argile décorées à la molette et



*Fig. 21 : La céramique du Bas-Empire issue de la couche **b** du comblement de la cave. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).*

ses petites anses dont l'attache se colle sur le bord, est issue d'un atelier du Vorgebirge, entre Cologne et Bonn, où Badorf est le centre de production le mieux connu³⁶. Le récipient d'Émael se rattache au type 8 de la classification de Wolfram Giertz et date de la seconde moitié du IX^e siècle³⁷. Seules des ana-



*Fig. 22. La céramique médiévale issue de la couche **b** du comblement de la cave. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).*

lyses chimiques pourraient fournir des indices sur le contenu de ces grands conteneurs de la période carolingienne³⁸.

La majorité des autres fragments appartiennent à des pots globulaires propres au répertoire mosan et datés entre le milieu du X^e siècle et le milieu du XI^e siècle³⁹. Parmi les dix-sept pots individualisés sur base des bords, deux offrent un profil complet (fig. 22 : 2-3). Le premier à fond plat et à lèvre éversée est plus trapu que le second à fond lenticulaire et à lèvre de profil triangulaire. Ce second type est le pot à cuire le plus utilisé durant cette période. Deux bords de forme ouverte, un bol et peut-être une écuelle carénée, relèvent de l'anecdote. Quelques taches de glaçure jaune pâle ont été observées sur ces céramiques généralement sans couverte de couleur blanchâtre à brunâtre.

Cette vaisselle est sans doute à mettre en relation avec le niveau de démolition constitué de gros blocs de silex mêlés à du mortier gris clair délité observé dans la cage d'escalier entre les couches **a** et **b** et les lambeaux d'un muret fait de gros blocs de silex mal équarris liés au mortier de chaux gris blanc, relevés sur le sommet du mur **M5**⁴⁰. Le sondage effectué en 1992 a encore révélé la présence d'un second muret perpendiculaire à celui situé sur le mur de la cave (fig. 3, sondage 1992, M1 et M2)⁴¹. Il s'agit de fondations d'un bâtiment en gros appareil de silex assez brut lié au mortier de chaux gris blanc et dont un des murs venait se greffer sur la cave romaine.

Le sommet des vestiges archéologiques dérasés est ensuite recouvert d'une épaisse couche de terre noire humique **a**, contenant du matériel céramique, médiéval, moderne et contemporain.

2.3. LE SECTEUR C

La fosse-dépotoir partiellement recoupée lors de la tranchée de fondation de la maison d'habita-

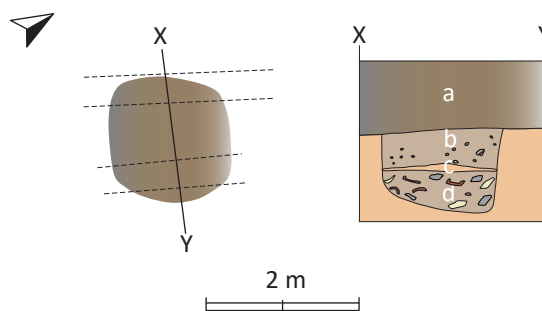


Fig. 23 : Plan et coupes de la fosse du secteur C. (Relevés F. Close ; DAO© CRAN).

tion avait également été perturbée dans sa zone orientale par une ancienne tranchée large de 0,40 m. D'un diamètre de 1,60 m et profonde de près de 2 m, la fosse présente des parois presque verticales et un fond relativement plat (fig. 23).

Sous la terre végétale **a**, riche en matière organique et épaisse de 0,90 m, apparaissait une couche **b** renfermant des débris de construction romains : mortier à la chaux, enduits peints, blocs de silex avec mortier, petits moellons brûlés de tuffeau et de tuf, joints avec empreintes de dague... Aucune tuile ne fut retrouvée dans ce niveau qui reposait sur une fine strate irrégulière de limon vierge **c**. Venait ensuite un remplissage **d** renfermant de nombreux fragments de tuiles dont deux avec le sigle CTEC, de type A et quinze de type B, des morceaux de parois en torchis brûlé, une vingtaine de clous ainsi que quelques objets en fer très corrodés. Quelques grands tronçons de bois carbonisé gisaient çà et là sur le fond très compact et graveleux. Des plaques d'argile cuite, épaisses de 2 à 3 cm et hautes de 0,6 m tapissaient la paroi septentrionale de la fosse, mais aucun foyer n'a été observé en place. La quarantaine de tessons de céramique récoltés situent son comblement dans le courant du III^e siècle apr. J.-C.

35. THIÉBAUX *et al.* 2020. L'atelier a livré trois ébauches en roche métamorphique vert foncé.

36. Voir par exemple KELLER 2012.

37. GIERTZ 2000, p. 245, fig. 8.

38. À cela s'ajoute leur fonction controversée : GIERTZ 2000, p. 258-259.

39. Voir en particulier les articles de BORREMANS 1998 ; DE LONGUEVILLE 2015 ; DE LONGUEVILLE & VANMECHELEN 2017. Merci à Sylvie de Longueville, archéologue-céramologue à l'AWaP, pour les précieuses informations fournies.

40. L'arc de la niche du mur M5 était déjà détruit lors de la construction de cette fondation.

41. Une série de fosses sera mise au jour lors de cette intervention. Certaines renfermaient de nombreuses arêtes de poissons et des mâchoires de brochets. Carnet de fouilles 1992 : bâtiment post-romain. Les recherches se sont par ailleurs poursuivies au pied de la terrasse, à l'emplacement de l'ancienne fontaine publique : MARCOLUNGO 1993.

42. Les collections du musée d'Ében ont été consultées par les auteurs : DE POORTER & CLAES 1989, p. 39-45.

43. DE POORTER & CLAES 1989, p. 44.

44. VANDERHOEVEN, KARS & VAN OS 2018, p. 57-61 et p. 64, fig. 35.

45. PEUSKENS & TROMME 1977-1979, p. 400.

3. LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les matériaux utilisés pour les fondations ainsi que les murs de la cave du bâtiment romain sont principalement constitués de blocs de silex bruts ou équarris et de moellons en tuffeau de Maastricht, exploité dès l'époque romaine jusqu'au milieu du XX^e siècle. Des blocs de tuf calcaire ont été utilisés pour rompre l'uniformité générale des murs, des niches et du soupirail ainsi que des morceaux de tuiles pour en souligner les arcs.

L'élévation des murs était en matériaux légers comme le montrent clairement le support des enduits peints et les divers fragments de parois en torchis. Ceux-ci, dont les revers portent les traces encore visibles des montants de bois et du clayonnage, ont subi l'action d'un feu violent.

Une partie de bâtiment au moins portait une toiture en tuiles dont la majorité des fragments récoltés proviennent des couches **c** et **d** de la cave. Près d'une centaine de sigles CTEC ont été recensés majoritairement sur des tuiles plates (*tegulae*), sur quelques tuiles courbes (*imbrices*) ainsi que sur un fragment de dalle ronde d'hypocauste (*later*). Les timbres se répartissent entre les matrices de type A et de type B du corpus établi par Alexandra De Potter et Pierre-J. Claes en 1989⁴², avec une très grande majorité de type B (fig. 24).

Le type A concerne un grand timbre circulaire dans lequel la lettre E est rétrograde et où le T et le E forment souvent une ligature. La hauteur des lettres varie entre 1,3 cm et 1,4 cm. Seuls cinq fragments de *tegulae* portant ce sigle ont été récoltés dans la fosse du secteur C. Le type B présente un cercle plus petit, avec un T et un E ligaturés, voire simplement un E et une hauteur de lettre légèrement plus haute que sur le type précédent. Quatre exemplaires ont été retrouvés disséminés dans le secteur A, septante-trois proviennent de la cave et quinze ont été collectés dans la fosse du secteur C.

La carte d'occurrences des diverses variantes du timbre CTEC dressée en 1989⁴³ et complétée en 2018 dans une étude sur les matériaux de construction en céramique des thermes d'Heerlen⁴⁴, montre une nette concentration de part et d'autre de la Meuse autour de Maastricht, sans atteindre jusqu'à ce jour l'agglomération de Jupille-sur-Meuse. On les retrouve également sur l'axe routier Tongres-Maastricht-Heerlen, avec une plus forte présence sur ce second tronçon. Leur occurrence s'égrène vers le nord sur l'axe fluvial jusqu'à l'embouchure du vieux Rhin. Si la lecture C(*anabae*) TE(*gularum*)/TE(*gulariorum*) C(*oriovallensium*) avait été proposée, avec comme hypothèse une tuilerie civile à Heerlen/Corio-

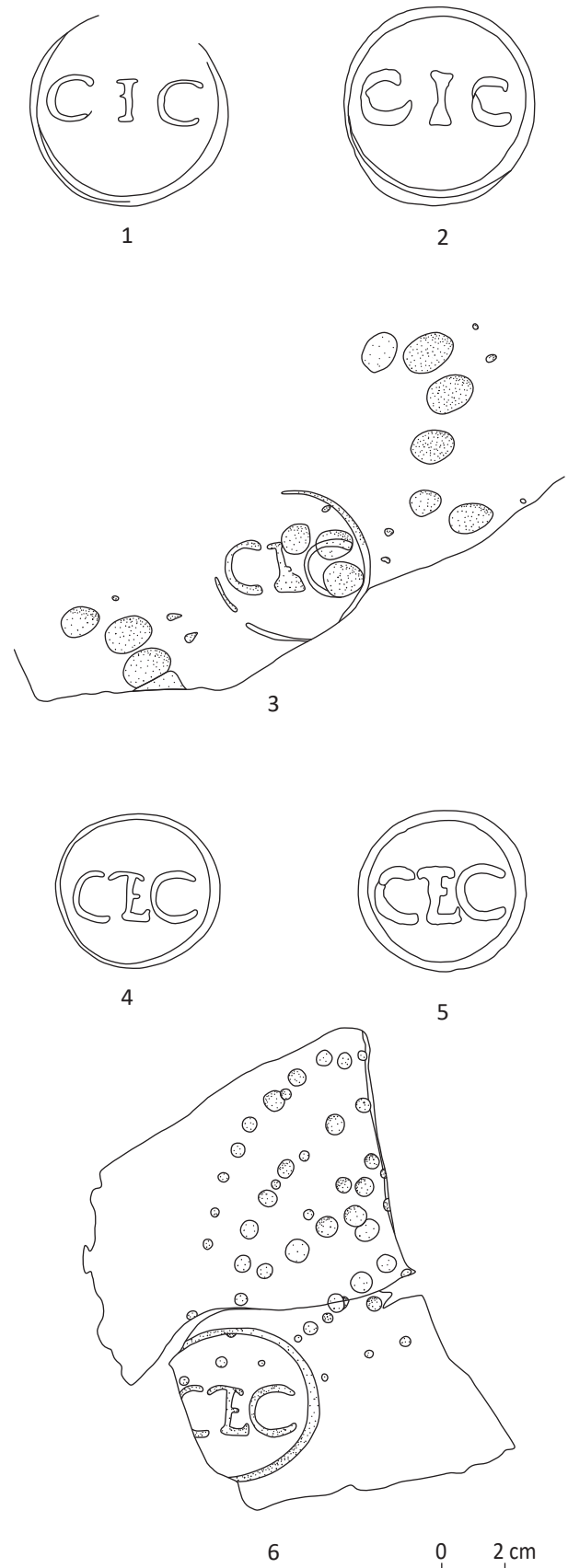


Fig. 24 : Les sigles CTEC sur tuiles. (Dessins D. Marcolungo ; DAO© CRAN).

*vallum*⁴⁵, de récentes analyses chimiques effectuées sur des timbres de type C provenant des thermes de Heerlen, orientent vers une production dans la vallée de la Gueule⁴⁶.

Sur les *tegulae*, l'estampille est placée en général vers le centre à environ 5 à 7 cm du bord inférieur et souvent de travers. La longueur des tuiles varie entre 41,5 et 42,7 cm pour une largeur 29,5 cm ; l'épaisseur fluctue entre 2,4 cm et 3,1 cm et le rebord d'encastrement se situe le plus souvent à 7 cm du bord de la tuile. Il n'est pas rare de retrouver des empreintes de semelle cloutée ou de pattes de chien imprimées lors du séchage des tuiles à l'air libre.

Avec un poids voisin de 2 kg, la masse de 70 à 80 kg/m² impliquait de solides charpentes en bois. De nombreux fragments de tuiles ont subi l'action du feu vraisemblablement lié à l'incendie de la charpente. Six kilos de clous ont par ailleurs été récoltés principalement dans les couches **c** et **d**. Il s'agit de clous forgés de longueur variable entre 3,5 cm et 15 cm, à tiges de section carrée et têtes arrondies ou irrégulières.

4. LES ENDUITS PEINTS

4.1. LES DÉCORS

Les enduits peints découverts dans la cave ont été conditionnés dans trente caisses. Leur état de conservation est dans l'ensemble très bon. Les supports sont compacts et la couche picturale n'a pratiquement pas été abîmée par le séjour sous terre. De nombreux fragments présentent cependant des traces d'altération par le feu à divers degrés : certains ont légèrement chauffé, d'autres sont carbonisés. Quelques-uns heureusement sont intacts, ce qui permet de visualiser les couleurs originales de la peinture.

L'observation du support et de la couche picturale a permis de conclure à un ensemble homogène appartenant à un même programme ornemental, et vraisemblablement au décor d'une même pièce.

Étant donné que ces enduits proviennent d'un remblai, nous n'avons pas été en mesure de reconstituer de grandes sections de décor. Mais les petites plaques dont nous disposons en montrant quelques secteurs, et nous permettent d'entrevoir son organisation générale.

Les plaques qui ont pu être reconstituées appartiennent aux différentes zones de la paroi et, pour certaines, probablement au plafond. Nous avons pu distinguer cinq ensembles, définis en fonction des motifs qui les caractérisent.

4.1.1. Ensemble 1 : les imitations de marbres (pl. 1-2)

Douze plaques révèlent des imitations d'*opus sectile* que l'on peut placer en orthostates sur les parois. Les imitations de roches décoratives appartiennent en général à la zone inférieure de la composition murale ; elles portent des compositions parfois assez élaborées associant des marbres de diverses couleurs et des formes géométriques variées. Nous n'en connaissons ici qu'une partie. Sur la plupart des plaques, il apparaît que cette zone est caractérisée par un champ présentant un agglutinement de gros nodules de différentes tailles, dans des nuances de jaune, rouge et orangé, qui évoquent le marbre jaune de Chemtou. C'est sur ce champ que sont posés divers panneaux rectangulaires d'*opus sectile*.

Une première séquence peut être restituée grâce aux plaques 1 à 6 (fig. 25). En effet, on voit (plaques 1 et 2) un rectangle dressé, traité telle une

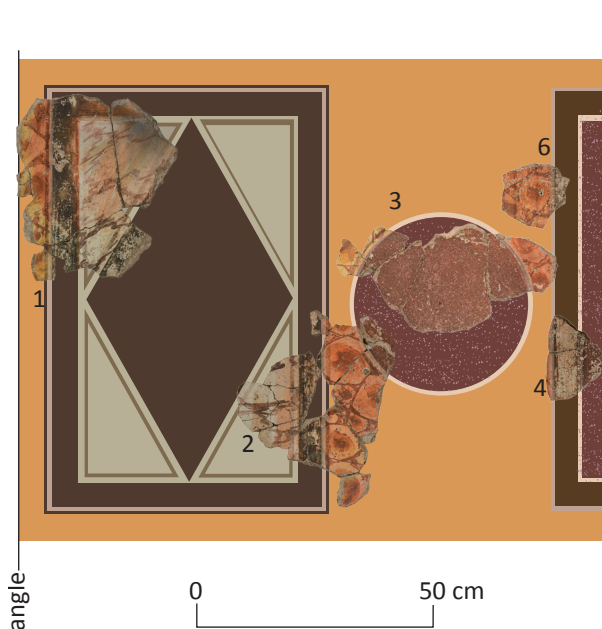
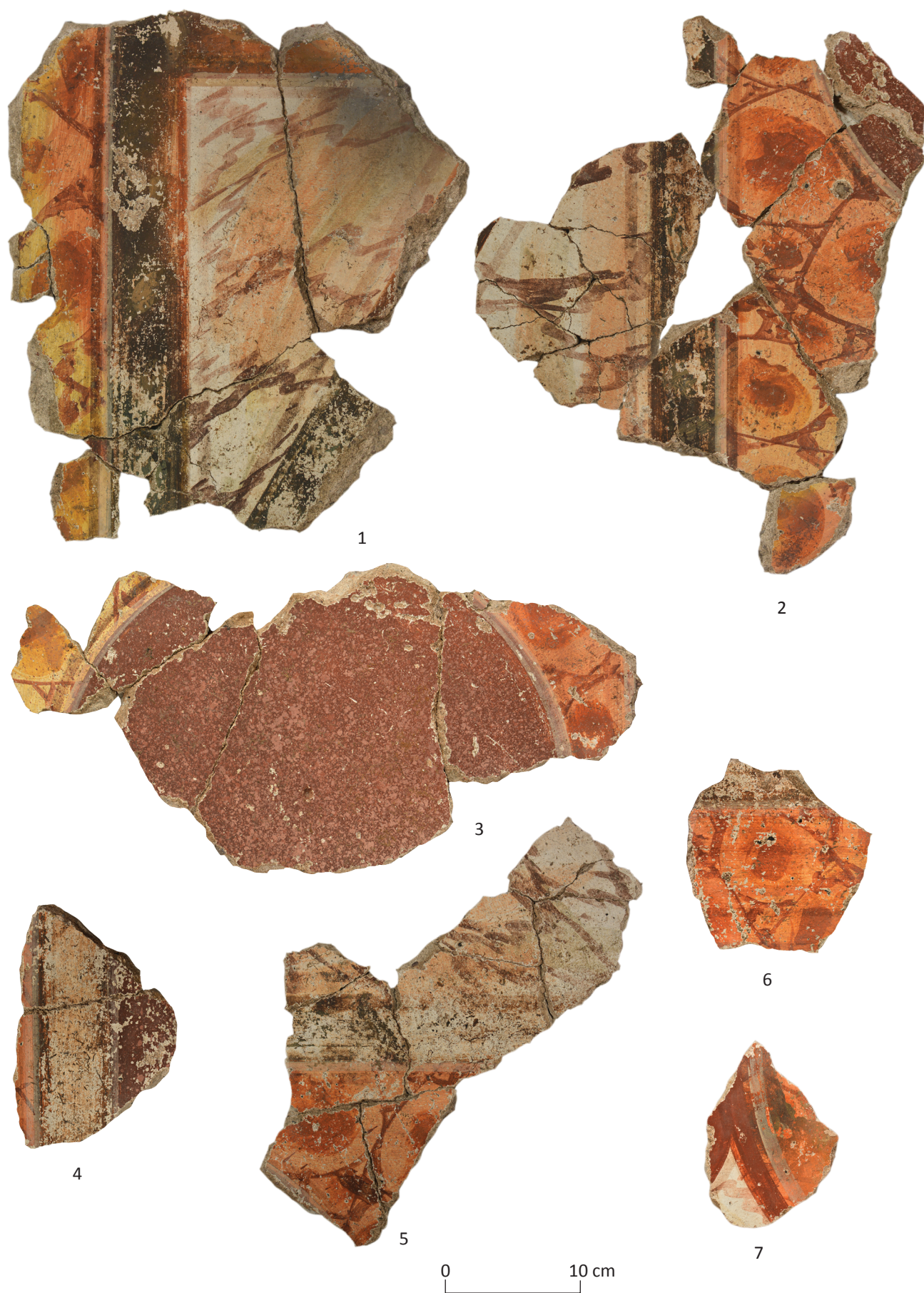


Fig. 25 : Première séquence d'*opus sectile*. (DAO© J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016).

46. CLERBAUT 2018, p. 41, note 6. Une étude plus détaillée est en cours sur ces divers types de timbres CTEC afin de mieux cerner le ou les centres de production. Merci à Tim Clerbaut, assistant au Department of Archaeology – Historical Archaeology Research Group, Ghent University pour les dernières informations sur ce groupe de sigles.



Pl. 1 : Ensemble 1 : les imitations de marbres (plaques 1 à 7).



Pl. 2 : Ensemble 1 : les imitations de marbres (plaques 8 à 12).

roche blanchâtre à veinures noires et rosées (probablement un cipolin), encadré par une bande en porphyre vert foncé et orné d'un losange inclus également en porphyre vert. La plaque 1 comporte à gauche la marque d'un angle de pièce, ce qui indique que nous avons le début de la composition. De plus, en prolongeant les axes donnés par cette plaque et en les reportant par symétrie, on peut restituer les dimensions du rectangle : 59 cm de large par 90 cm de haut. À droite de ce dessin (plaques 2 et 3), un disque en porphyre rouge de 39 cm de diamètre est posé sur le fond en Chemtou, dans l'espace qui sépare deux panneaux dont la largeur peut être évaluée à 48 cm. Nous ne savons pas quel type de panneau figurait à droite du disque ; il peut s'agir du porphyre rouge bordé d'une bande en porphyre vert dont témoigne la plaque 4, mais rien ne permet de confirmer l'hypothèse que nous proposons.

Une seconde séquence est connue grâce aux plaques 8 et 9 qui montrent, à gauche cette fois d'un angle de paroi, un panneau en simple marbre orangé aux taches éparses (les pigments sont ici entièrement altérés par le feu), sans motif inclus, bordé par une bande jaune clair à veinures rouges (fig. 26). Ce type de traitement à grosses touches imite une brèche. À 10 cm, on trouve un panneau rouge bordeaux à veinure rose encadré d'une bande en marbre rouge.

Ces deux séquences montrent deux rythmes différents et pouvaient appartenir à deux parois distinctes. Il arrive qu'un mur plus long, ou plus visible (face à l'entrée dans la pièce), bénéficie d'un décor plus recherché ; ce serait le cas ici de celui qui porte losange et cercle.

Plusieurs autres petites plaques témoignent de la diversité de ces placages. Ainsi, sur la plaque 7, un disque de brèche rouge est posé sur un champ blanc veiné de rose et de rouge ; la plaque 12, un peu usée, montre un placage bordé d'une large guirlande de feuilles.

4.1.2. Ensemble 2 : les piliers (pl. 3)

Plusieurs assemblages (plaques 13 à 20) montrent que l'enduit formait un coffrage autour d'un élément saillant. En effet, la plaque 13 présente un angle rentrant, puis un angle sortant et à nouveau un angle rentrant. Il est difficile d'identifier à coup sûr la nature de cet élément. On peut y voir, horizontalement, le revêtement d'une poutre ; ou bien, verticalement, celui d'un pilier d'angle maçonné. Cependant, nous avons observé, au revers, des traces de torchis brûlé mais aucune empreinte ligneuse caractéristique du bois, ce qui nous fait opter pour la seconde hypothèse. C'est pourquoi, nous avons

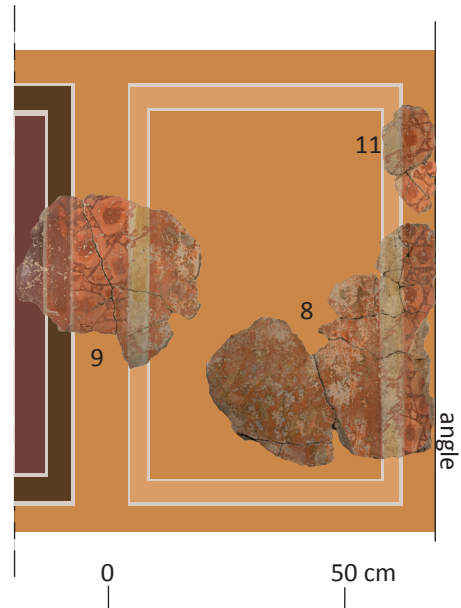


Fig. 26 : Seconde séquence d'opus sectile. (DAO© J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016).



Fig. 27 : Restitution en perspective du pilier d'angle sur base de la plaque 13. (DAO© J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016).



Pl. 3 : Ensemble 2 : les piliers (plaques 13 à 20).

pris le parti de présenter cet élément à la verticale, en angle de pièce (fig. 27).

Chacune des faces, d'environ 23 et 26 cm de large, est ornée d'un bandeau blanc à frise végétale verte, encadrée d'un bandeau vert clair suivie d'une bande rouge qui souligne les arêtes. Sur la plupart des plaques, la tonalité du vert a viré au beigeâtre sous l'effet de la chaleur. Seules les plaques 14 et 16 témoignent des couleurs d'origine.

Deux types de frise végétale différentes occupent chacune une des faces (fig. 28). Le premier offre des bifols rapidement esquissés, étoffés de deux tiges oblongues et séparés par trois points, parfois quatre. Sur la plaque 14, ce dessin part en deux sens opposés.

Les nombreuses irrégularités trahissent une exécution trop rapide ou un peu négligente (plaques 12 à 16). En particulier, le point d'où devait partir en sens opposés la frise de bifols est raturé et empâté ; on y discerne l'hésitation et la reprise. Le second est composé de bouquets de trois feuilles plus arrondies, agrémentés de quatre tigelles réparties symétriquement de part et d'autre. Les bouquets sont séparés par trois points. Cette frise est traitée de manière beaucoup plus soignée et régulière que la précédente (plaques 12, 17 à 19).

De légères différences de largeur et l'alternance de position des deux frises par rapport aux angles semblent indiquer l'existence de plusieurs piliers. Un à chaque angle peut-être ?

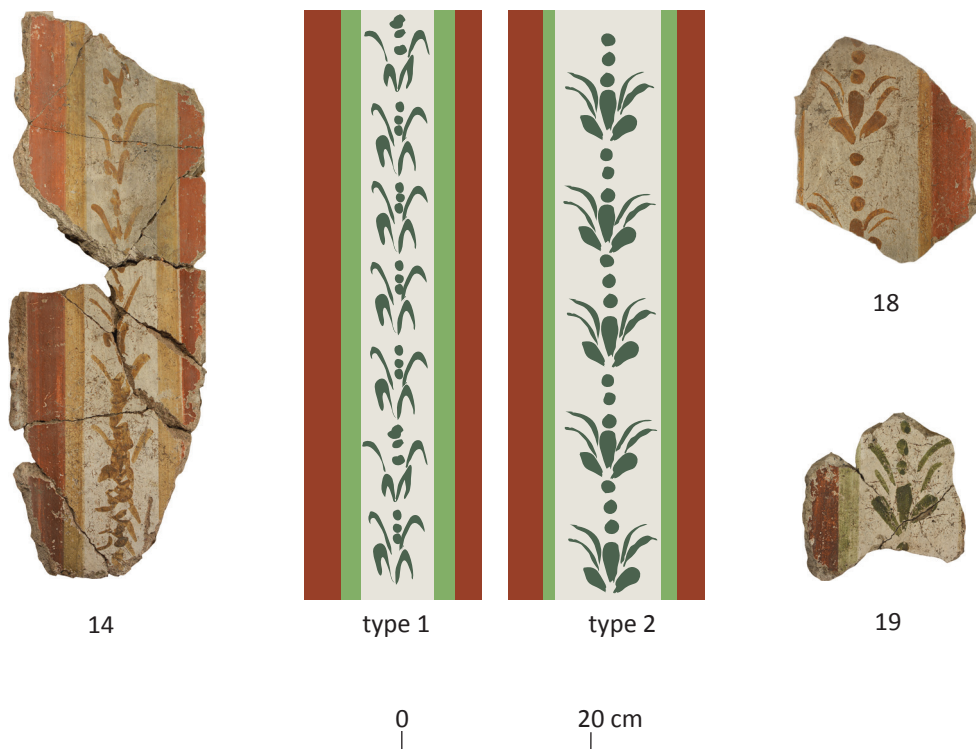


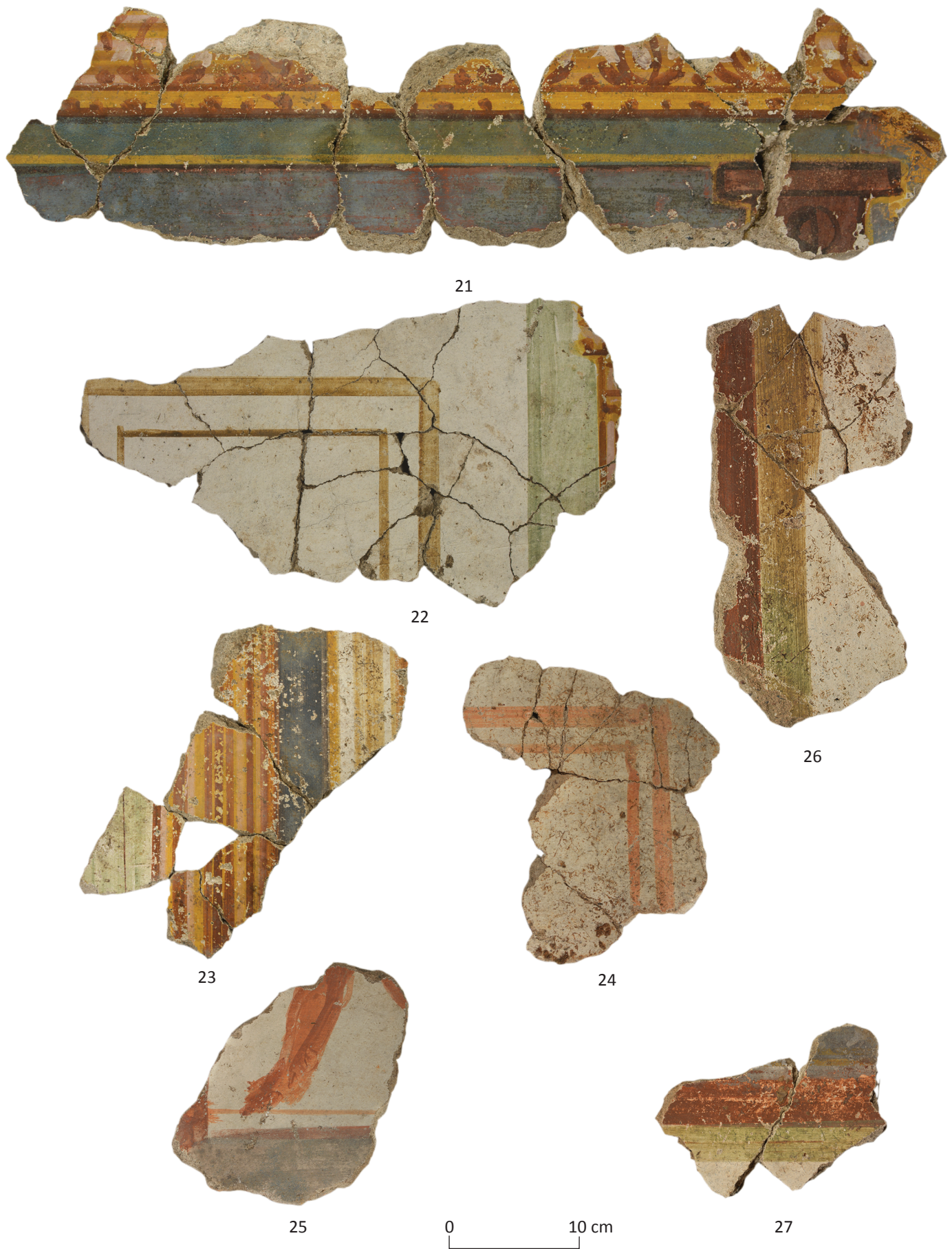
Fig. 28 : Restitutions des deux frises et plaques principales. (DAO© J.-F Lefèvre, CEPMP, 2016).

4.1.3. Ensemble 3 : décor à édicule (pl. 4)

Quelques éléments montrent que des édicules se détachaient sur un fond blanc. Ce type de composition est caractéristique de la zone médiane et pouvait donc se situer au-dessus des imitations de marbres.

Sur la plaque 21, on distingue un chapiteau marron portant un entablement vert surmonté d'une corniche en perspective, traitée en dégradé d'ocre et de marron et ornée d'une frise d'oves schématiques et suivant un rythme plutôt serré (fig. 29).

Ensuite, sur la plaque 23, on peut voir une série de filets verticaux en dégradé d'ocre, caractéristique de la représentation d'un fût de colonne. Le fût est bordé, à gauche, d'une bande vert clair et, à droite, d'une bande bleue. Plus à droite, on observe à nouveau une série de filets en dégradé de beige, qui indiqueraient la présence d'une deuxième colonne (fig. 30), probablement sur un plan différent. À cette séquence, on peut associer la plaque 22 qui montre le haut de la colonne ocre foncé et le départ du chapiteau, bordé de la bande verte. À gauche, se développe un champ blanc simplement garni de deux



Pl. 4 : Ensemble 3 : décor à édicule (plaques 21 à 27).

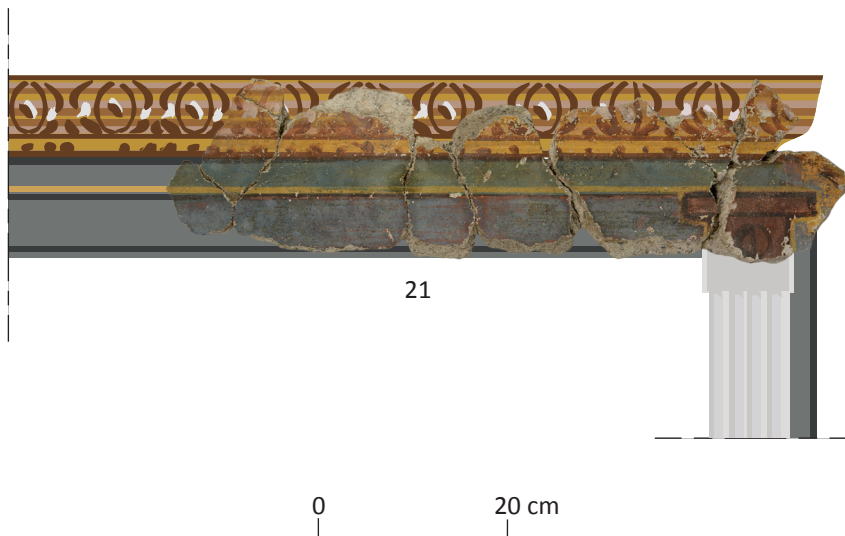


Fig. 29 : Restitution de la colonne portant l'entablement sur base de la plaque 21. (DAO© J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016).

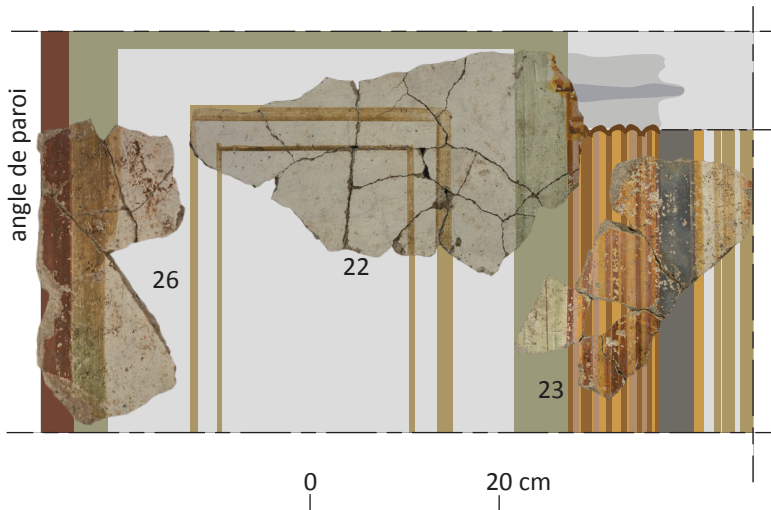


Fig. 30 : Essai de restitution du décor à partir des plaques 22, 23 et 26. (DAO© J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016).

filets d'encadrement intérieur beige. Cette plaque présente les deux angles supérieurs des filets, ce qui permet de connaître la largeur du champ : 43 cm ; trop étroit pour correspondre à un grand panneau, cet espace ne peut qu'occuper un inter-panneau.

Ces deux séquences fonctionnent vraisemblablement ensemble, mais rien ne nous est parvenu qui puisse préciser leur agencement. On peut toutefois concevoir un cadre architectural assez dense, où sont évoquées des perspectives et des ouvertures sur des champs clairs.

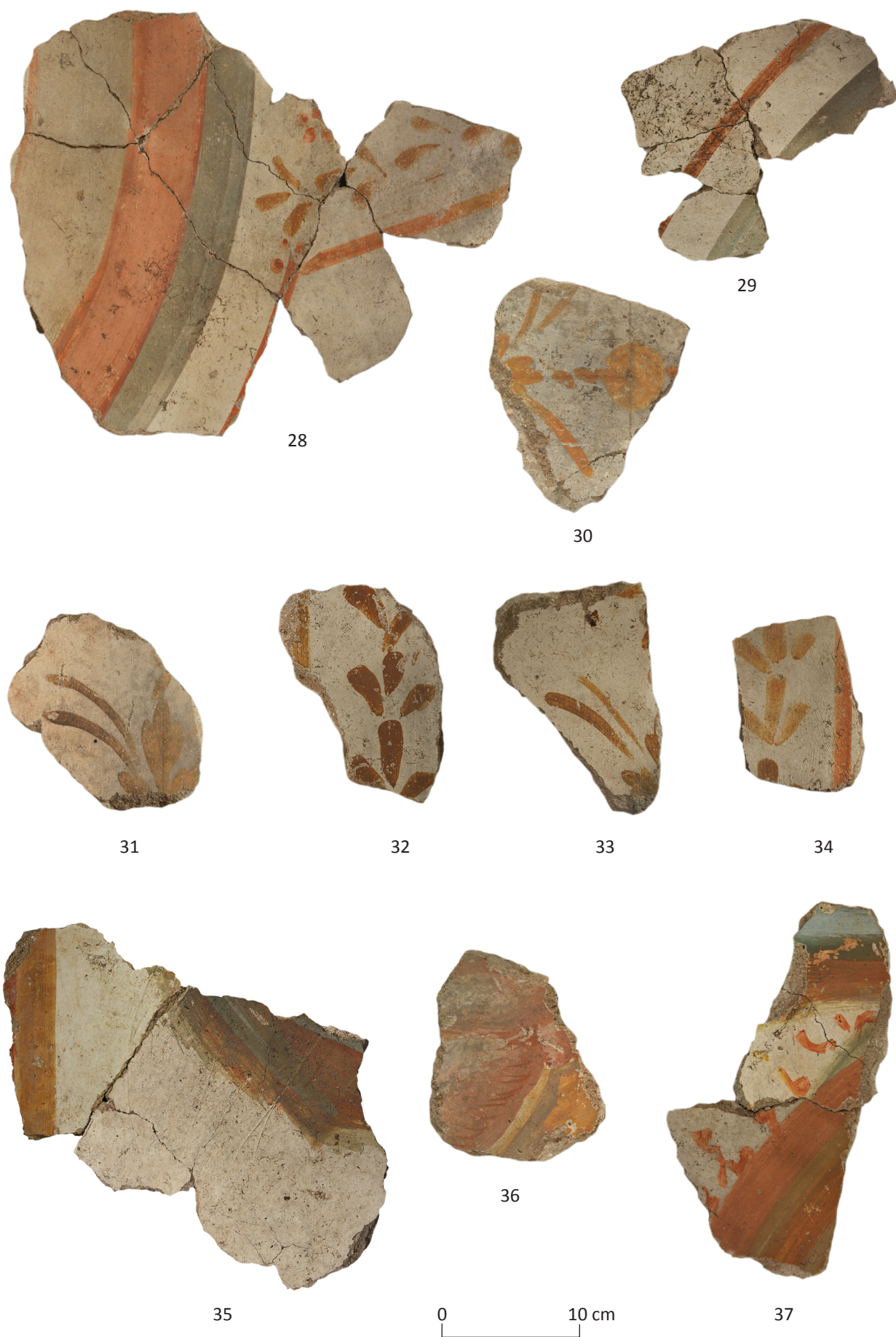
Sur la plaque 25, on voit la jambe d'un personnage posée sur une bande bleue. Cette bande, dont la tonalité est la même que sur les plaques 21 et 23, permet de supposer que des scènes figurées agrémentaient cette zone médiane à l'intérieur des édifices ou dans des compartiments entre les édi-

cules. Sur les plaques 35 et 36 (carnation ?), un dessin complexe polychrome non identifié laisse imaginer la richesse de ce décor (pl. 5).

4.1.4. Ensemble 4 : plafond ? (pl. 5)

Quelques fragments témoignent de l'existence d'un décor de plafond plat à composition centrée. Le fond blanc comprend un grand cercle central bleu et rouge, de 90 cm de diamètre (plaque 28) d'où s'éloignent des frises végétales à succession de motifs trifides bordés de filets rouges (?) qui doivent délimiter des compartiments (fig. 31).

Un autre motif est placé sur un quadrillage droit, matérialisé par un tracé préparatoire incisé. De gros points marquent les intersections. Un motif végétal à trois feuilles trilobées d'où partent deux



Pl. 5 : Ensemble 4 : plafond ? (plaques 28 à 34) et divers (plaques 35 à 37).

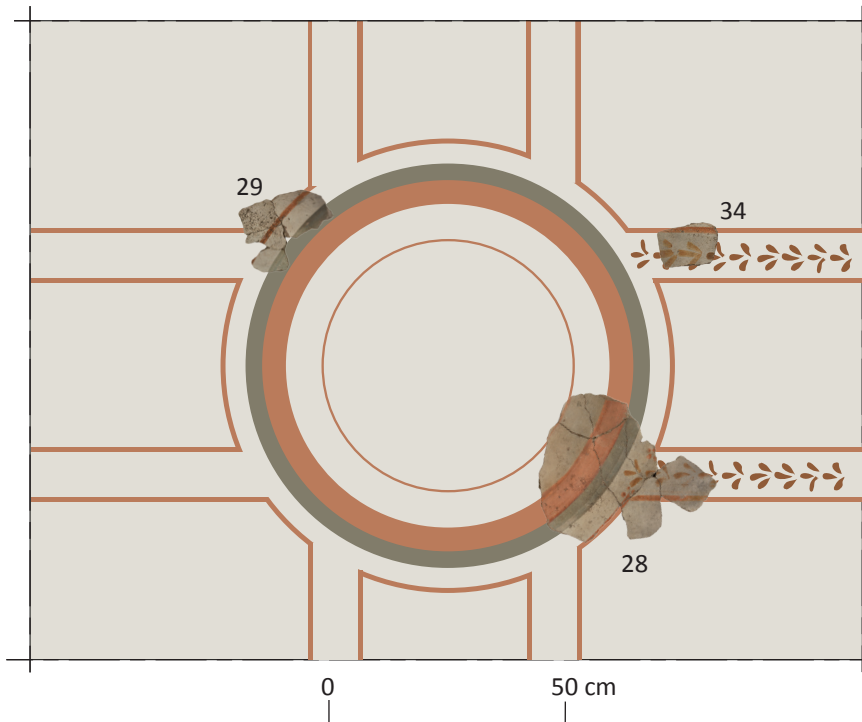


Fig. 31 : Proposition de restitution du plafond à partir des fragments conservés. (DAO© J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016).

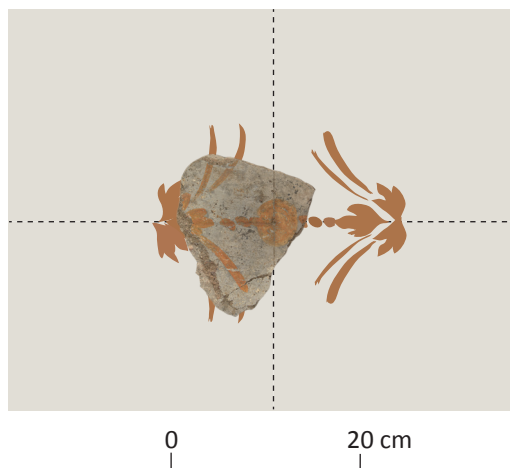


Fig. 32 : Fragment pouvant appartenir à un décor de plafond à réseau basé sur un quadrillage droit incisé. (DAO© J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016).



Fig. 33 : Plinthe mouchetée. (DAO© J.-F. Lefèvre, CEPMR, 2016).

tigelles symétriques est disposé tête-bêche de part et d'autre de chaque point (fig. 32). La plaque 30 est légèrement concave et pourrait appartenir à une partie voûtée. Le lien entre ces deux éléments ne peut être fait.

4.1.5. Ensemble 5 : plinthe mouchetée

Plusieurs fragments rouges, mouchetés de rose, appartiennent à une plinthe, saillante par rap-

port à la paroi comme l'indique le biseau qui borde le haut des plaques (fig. 33). Ainsi, sur la plaque 38, on observe que le relief est obtenu par la fixation sur le mur, à l'aide d'un clou, d'une tuile taillée à la largeur souhaitée. Il est probable que cette façon

de faire traduire la volonté d'isoler le bas de paroi, plutôt que celle de créer un relief sur l'enduit. La technique d'isolation d'une plinthe par des tuiles fixées en bas de paroi a déjà été observée, notamment dans la salle 8 de la villa de la Garanne à Berre-l'Étang⁴⁷.

4.2. OBSERVATIONS TECHNIQUES

4.2.1. Le support

Nous l'avons dit, les différents ensembles décrits sont composés du même support. Tous présentent des altérations par le feu à divers degrés, ce qui a permis dans la plupart des cas la conservation de traces plus ou moins importantes du torchis constituant le mur.

Le support est constitué de quatre couches successives de mortier de sable :

- (a) : couche régulière d'1 mm, à matrice blanche, composée essentiellement de chaux et de sable très fin.
- (b) : couche irrégulière, dont l'épaisseur varie entre 7 et 12 mm, à matrice beige foncé compacte et constituée de sable fin.
- (c) : couche irrégulière dont l'épaisseur varie entre 10 et 20 mm, à matrice beige clair composée de sable moyen.
- (d) : couche irrégulière de 7 à 20 mm, à matrice brun clair, comprenant du sable grossier à graviers ronds et anguleux, de petits nodules de chaux et de nombreux vides polyconcaves.

4.2.2. Les pigments

La palette chromatique est plutôt variée. Les ocres offrent toute la gamme du jaune pâle jusqu'au rouge bordeaux et brun. Les terres vertes sont soigneusement préparées et donnent de belles tonalités dans les nuances claires. On note une présence relativement importante de bleu égyptien : son application sur une sous-couche rouge pour lui donner plus d'intensité est parfaitement maîtrisée, et il a gardé une bonne tenue malgré l'incendie. Dans l'ensemble, que ce soit dans la réalisation des supports ou dans celle du décor, on note une bonne maîtrise de la technique de la fresque et un grand soin dans

la mise en œuvre.

4.3. COMMENTAIRES

Il apparaît fort probable, au regard de l'homogénéité de la mise en œuvre, que les différents ensembles décrits ci-dessus appartiennent au décor de la même pièce. Il serait donc constitué d'une zone inférieure relativement développée, composée d'une plinthe mouchetée en ressaut et d'une partie basse à imitations de marbres. La hauteur de cette zone peut être estimée à environ 1,40 m. Au-dessus, la zone médiane était rythmée par des édifices architecturaux se détachant sur le fond blanc. Des scènes figurées y étaient vraisemblablement intégrées sans que l'on puisse préciser leur importance, ni à quel niveau elles étaient placées. Les angles de la pièce étaient équipés de piliers ornés d'élégantes frises végétales. Le plafond présentait une composition centrée à fond blanc, agrémenté de motifs aux couleurs en harmonie avec les parois.

La composition générale peut être rapprochée du décor de Montcy-Saint-Pierre à Charleville-Mézières où des imitations de marbres à placages dressés portent des édifices en perspective sur fond blanc (160-180 apr. J.-C.)⁴⁸. On retrouve également ces caractéristiques, entre autres, sur les décors du mausolée de Boulton-sur-Suippe (époque sévérienne)⁴⁹, du temple de Genainville (deuxième moitié II^e siècle)⁵⁰ et du site du Cinéma à Chartres (deuxième moitié II^e siècle)⁵¹.

Les frises végétales sont des motifs particulièrement bien adaptés pour les surfaces étroites. On les rencontre en effet souvent dans les embrasures de fenêtres ou de portes comme par exemple dans la galerie 9 de la villa d'Orbe-Boscéaz (Suisse, 160-180 apr. J.-C.) et dans le portique oriental de la villa de Vallon (Suisse, époque sévérienne)⁵².

Le décor de la villa d'Ében peut être chronologiquement associé à la série des exemples mentionnés ci-dessus et daté de la deuxième moitié du II^e siècle apr. J.-C.

Bien que de nombreux enchaînements nous échappent, toutes les plaques qui nous sont parvenues révèlent la richesse du vocabulaire ornemental et témoignent d'un décor soigné à la hauteur d'un contexte architectural privilégié.

47. GROETEMBRIL & MAZILLER 2010, p. 34.

48. GROETEMBRIL 2004.

49. ALLAG *et al.* 1989, p. 149, fig. 2.

50. BERTHIER 1980.

51. HUCHIN 2012.

52. BROILLET-RAMJOUÉ & BUJARD 2011, fig. 4, 7 et 11.

5. DES OCCUPATIONS PÉRENNES À LA GUIZETTE : UN SITE DOMANIAL ATTRACTIF ET PRIVILÉGIÉ ?

Le site de La Guizette occupe un emplacement de choix, orienté au sud-est et surplombant la vallée du Geer d'une quinzaine de mètres. Au pied de ce balcon naturel jaillissaient, dès l'époque antique, une série de sources dont une était encore utilisée comme abreuvoir et lavoir public vers la fin des années 1920⁵³.

La présence d'une fosse datée de La Tène finale, tout comme des fragments épars de tessons de céramique et de silex taillés, attestent de l'attraction du site dès l'époque protohistorique sans pour autant certifier une continuité de fréquentation jusqu'à l'époque romaine⁵⁴. L'étude de la villa, d'après la documentation récoltée à ce jour, témoigne d'une occupation s'étalant de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle au courant du IV^e siècle, voire début du V^e siècle, comme le révèlent non seulement une pièce de monnaie de Valens mais également la céramique. Mais des indices discrets peuvent signaler une présence voisine continue au haut Moyen Âge.

Avec le mobilier résiduel abondant du IV^e siècle et du début du V^e siècle, le remblai de terre noire **b** dans la cave précédemment décrite a livré quelques artefacts, dont des fragments de coupes hémisphériques du milieu du V^e siècle au premier tiers du VI^e siècle et un peigne en os, qui témoignent d'une présence mérovingienne proche de l'édifice alors délaissé. La découverte fortuite en 1973 de deux vases biconiques entiers sur l'autre rive du Geer y est révélatrice de la possible existence de sépultures mérovingiennes (fig. 2 : 3)⁵⁵. Ces vases, décorés de motifs quadrangulaires, se classent, par leur mollette, au sein du type *Knickwandtopf* 5B de la chronologie rhénane, avec une large fourchette chronologique comprise entre 565 et 640/650⁵⁶.

Parmi les autres indices significatifs de cette continuité, le grand fragment d'une amphore dite

de Badorf, datée de la seconde moitié du IX^e siècle, appartient aux rares tessons de ce type découverts dans la moyenne vallée de la Meuse entre Namur et Maastricht, plus généralement dans un environnement urbain ou ecclésiastique⁵⁷.

Ces mobiliers du haut Moyen Âge, chacun discret mais digne d'intérêt, méritent qu'on en établisse les perspectives d'une contextualisation, éventuelles prémisses d'une étude plus approfondie qui dépasse cependant l'objectif de la présente étude du site antique. C'est en 1902 qu'Edmond van Wintershoven, curé d'Émael, dresse l'évolution du nom de sa paroisse dans un article sur l'inscription dédicatoire de l'église⁵⁸. L'auteur indiquait déjà avec un certain bon sens, nous le savons désormais, que les *tumuli* de la localité laissaient «supposer qu'il y avait des villas dans les environs»⁵⁹. C'est cependant aussi le même auteur⁶⁰ qui assimile, à tort cette fois, la mention de la «villa de Hedismalacha» avec celle «que le diacre Adelgise ou Grimon de Verdun légua en 633 ou 636 aux lépreux de Maastricht». Or, dès l'édition du testament d'Adelgise-Grimon par Wilhelm Levison⁶¹, il est clairement fait allusion à *Fledismamalacha* : «Villa in Tongrinse territorio sita nomine Fledismamalacha portionem meam, quam mihi legibus obvenit, cum integra soliditate, I sicut a me presenti tempore possidetur, leprosi Treiectenses ad suam recipiant potestatem.» Soit Flémalle. Les éditions antérieures, dont celles accessibles à l'abbé van Wintershoven, indiquent erronément : *Hedismamalacha* pour Émael⁶².

Maurits Gysseling, dans son célèbre *Toponymisch Woordenboek* en 1960, ne mentionne donc plus ce toponyme à Émaal (Ében-Émael, p. 315) mais bien à Flémalle (p. 360)⁶³. La première occurrence qu'il cite est *Aimala*, ca 743-750, à partir d'une copie valenciennoise de la *vita prima* de Saint-Hubert de la première moitié, ou plus précisément du début du IX^e siècle. Le texte originel anonyme en a probablement été établi en 743 et 750, à la suite de

53. L'extrait de plan cadastral montre encore l'emplacement de cette source. Depuis lors, cette partie du Geer a fait l'objet de travaux de rectification qui ont modifié son aspect à cet endroit. Dans les années 1960, deux sources existaient encore dans un bâtiment tout proche.

54. Une seconde fosse de l'âge du Fer a été mise en évidence en 1987, ainsi que les restes d'un four plus tardif, sans doute romain au nord de la rue Guizette lors de travaux de terrassement. Musée d'Ében à Ében-Émael : carnet de fouilles du 3 au 5 août 1987.

55. DESSAINTE 1981, p. 67-68, fig. 66.

56. MÜSSEMEIER *et al.*, 2003, p. 60-61.

57. Namur : DE LONGUEVILLE, 2006, p. 116 et 129, fig. 11 : 4-6 ; Huy et Stavelot : en cours de publication ; Maastricht, église Saint-Servais : BECK 2015, p. 34-36.

58. VAN WINTERSHOVEN 1902 ; voir aussi : VAN WINTERSHOVEN 1903 (*non vidi*).

59. Voir le cadre dans HERINCKX 2008.

60. VAN WINTERSHOVEN 1902, p. 127.

61. LEVISON 1932, p. 80.

62. Voir également l'édition plus récente de HERMANN 1975, p. 68-77.

63. GYSSELING 1960, p. 315-360.

la première translation des reliques du saint le 3 novembre 743⁶⁴. Cette mention est en outre complétée par celle d'*Aimalam* issue de la même *vita*, cette fois à partir d'un manuscrit de Namur postérieurement commenté par De Smedt⁶⁵, et daté du XI^e siècle⁶⁶. Suivront *Heimala*, de copies postérieures de la *vita*, et d'autres attestations dérivées successives. L'édition de la *vita prima* donnée par W. Levison en 1913⁶⁷ l'emporte enfin sur celles des manuscrits namurois et valenciennois. Toutes relatent l'arrivée de l'évêque Hubert à la *villam Aimala* où il se repose à la suite de rogations. Un incendie s'y déclare avant que l'évêque ne procède à un miracle pour en éteindre les flammes⁶⁸.

Mais le propos n'est pas de développer plus avant cette approche toponymique et hagiographique. Nous nous contenterons de constater que le site, dont l'occupation de la villa antique est assurément attestée du II^e aux III^e et IV^e siècles, et son voisinage semblent bien fréquentés aux V^e-VI^e siècles encore. Ils demeurent d'importance dans le courant des VIII^e et IX^e siècles si l'on se fonde sur : la présence, de prime abord anecdotique, d'un fragment d'amphore de Badorf (seconde moitié IX^e siècle), de la proximité avec l'église de la localité et de la critique qui a été donnée d'une copie de son ancienne pierre dédicatoire. En effet, les copies de la *vita* de saint Hubert mentionnent bel et bien le lieu dès le VIII^e siècle, *villam Aimala*, à la «basilique» duquel cette inscription dédicatoire évoquée renverrait indirectement. Les abbés van Wintershoven⁶⁹ et Roberti⁷⁰ sur lequel W. Levison se fonde, comme Godefroid

Kurth avant lui, en commentent l'intéressant *fac simile* de l'original disparu, tardivement mentionné par le second⁷¹.

Retenons-en ceci : à l'attestation du lieu dans la première moitié du VIII^e siècle, à l'occupation encore archéologiquement discrète mais non anodine de la localité à travers le haut Moyen Âge, le texte de cette copie additionne la très probable reconstruction de l'église voisine du site au plus tôt au X^e et plus probablement au XI^e siècle, notamment d'après Kurth et van Wintershoven dans leurs analyses épigraphiques comparatives. «Basilicam sacer hanc Hugbertus episcopus olim / Servitio Domini populo spectante sacrauit. / Quippe decembris erant in primo sole Kalendae / Annorum Domini DCC genii ac II deni.» La rédaction fait clairement allusion à une fondation antérieure à l'épigraphie même, une basilique prétendument consacrée par saint Hubert en décembre 712 que les termes de la dédicace primitive auraient par ailleurs déjà pu inspirer. Les maigres indices aujourd'hui glanés autour de la villa antique abandonnée n'en contestent donc pas la relation de la mention précoce à celle, contemporaine, de la *villam Aimala* dans la *vita* de saint Hubert. Rien de véritablement neuf de ce point de vue. Notons cependant que le comblement supérieur de la cave romaine, associée à la démolition du muret qui se greffait aux vestiges du mur ouest de la villa antique, est antérieur aux premières productions de céramiques andennaises et donc au milieu du XI^e siècle. Autant de témoins d'activités et d'aménagements du site à cette période. L'historiographie et l'archéo-

-
64. Copie éditée par ARNDT 1874, p. 48-70-76, d'après le manuscrit de Valenciennes BM 510 [ex 469], provenant de l'abbaye de Saint-Amand, fol. 37-58. *Vita s. Hugberti* : «Itaque demum ad villam Aimala veniens, cumque iam ad pausum pergeret, dixerunt pueri ipsius a foris venientes, quod micantes acies ignita e caelo viderent.» La note 5 spécifie : «Émael vicus prope Traiectum in provincia Limburgensi Belgica situs est, ubi Hugbertus Kalendis Decembribus a . 712. ecclesiam dedicasse traditur.» *Vita Hugberti, episcopi Traiectensis*, Monumenta Germaniae Historica (MGH), SS rer. Merov. 6, Hannover, 1874, p. 486-487. Sur la tradition manuscrite, lire notamment : DUBREUCQ 2018.
65. Bibliothèque du Séminaire de Namur, codex 45, fol. 145r-148v (foliation ancienne), fol. 91r-94v (foliation récente).
66. DE SMEDT 1878, transcription p. 225-257 : « Itaque demum ad villam Aimalam venit. Cumque iam ad pausum pergeret, dixerunt pueri sui a foris venientes quod micantes acies ignitas aecelo viderent ». Cet auteur estime en effet que le copiste de Valenciennes qui a œuvré «aux dernières années du huitième siècle ou tout au moins aux premières années du neuvième» (DE SMEDT 1878, p. 215, n. 1 et p. 216), a bel et bien défiguré le texte primitif de nombreux solécismes, et que le manuscrit de Namur se rapproche le plus de la leçon de l'auteur, en concluant au recours de deux modèles différents, chacun corrompus (DE SMEDT 1878, p. 218).
67. Sur base du manuscrit 1376 de la Stadtbibliothek de Trèves, fol. 74-76 (XVI^e siècle, abbaye St-Matthias de Trèves) : *Vita Hugberti episcopi Traiectensis*, LEVISON W., éd., MGH, SRM, 6, Hanovre-Leipzig, 1913, p. 486 : villam Aimala ; citation identique à ARNDT 1874 ; cf. supra.
68. Nous remercions Jean-Noël Rolland, doctorant en Histoire aux départements des Sciences historiques de l'Université de Liège et d'Histoire de l'Université de Montréal, de nous avoir suggéré d'approfondir la piste carolingienne.
69. E. van Wintershoven en aborde successivement la bibliographie de l'inscription, l'histoire de la destruction de l'église primitive qui la portait, le contexte de production de la copie ainsi que ses transcriptions connues, les interprétations de son contenu et la datation supposée de l'inscription originelle qui l'a inspirée.
70. ROBERTI 1631, p. 179.
71. KURTH 1900, p. 97-124, p. 100, n. 3, p. 101 et 108, texte de l'abbé Roberti reproduit à la p. 121. La pierre d'Émael fut retirée en 1560, ultérieurement brisée, copiée en 1600 par le curé du lieu, Nicolas Jamar, et son contenu retranscrit puis édité par l'abbé Roberti en 1631. C'est cette pierre qu'observe et commente E. van Wintershoven, alors encastree «dans le mur septentrional du cimetière», suite à la démolition de l'église en 1869 et qui relate les circonstances même de la création du *fac simile*.

logie de l'environnement du lieu entre le VIII^e et le XI^e siècle pourraient en motiver une nouvelle étude plus approfondie.

6. LA VILLA DE LA GUIZETTE ET LA BASSE VALLÉE DU GEER À LA PÉRIODE ANTIQUE

Les versants de la basse vallée du Geer ont été propices à l'implantation de résidences gallo-romaines (fig. 34). La rivière, qui arrose par le sud la ville antique de Tongres, vient creuser le plateau hesbignon pour se jeter dans la Meuse à Maastricht. L'implantation de l'agglomération fluviale à la confluence permet d'envisager qu'au moins une partie du Geer était navigable et ce jusqu'à Tongres. Si l'on

suspecte la présence d'un port dans la plaine alluviale du chef-lieu de la cité, aucune trace n'est à ce jour avérée⁷².

Tous les vestiges archéologiques mis au jour dans cette vallée sont les résultats de découvertes fortuites et de surveillance des travaux menant à divers sauvetages devant une destruction parfois irréversible de l'ensemble du site⁷³.

Comme le révèlent toutes les plaques d'enduit peint mises au jour sur le site de *La Guizette* à Émael (fig. 34 : 1), la richesse du vocabulaire ornemental et un décor soigné, témoignent d'un environnement privilégié dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle. L'implantation de la villa remonte, sur base du mobilier récolté, à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle de notre ère. L'occupation

se poursuivra jusqu'à la fin du IV^e voire le début du V^e siècle. Cette longue durée d'occupation romaine trouve à ce jour pour la vallée son unique parallèle avec la villa de la *Basse-Cour* à Wonck, élevée également sur le versant gauche du Geer, aux alentours immédiats du cimetière et sous l'église ainsi que dans la rue Sudrain (fig. 34 : 4)⁷⁴.

L'existence de thermes dévoilée par les quelques rondelles d'hypocauste dont une avec le sigle CTEC, la place dans un même programme d'aménagement que les bains de la villa de Boirs Village, édifiée ici sur le flanc droit de la vallée (fig. 34 : 7)⁷⁵. À Glons, quelque peu en amont, une

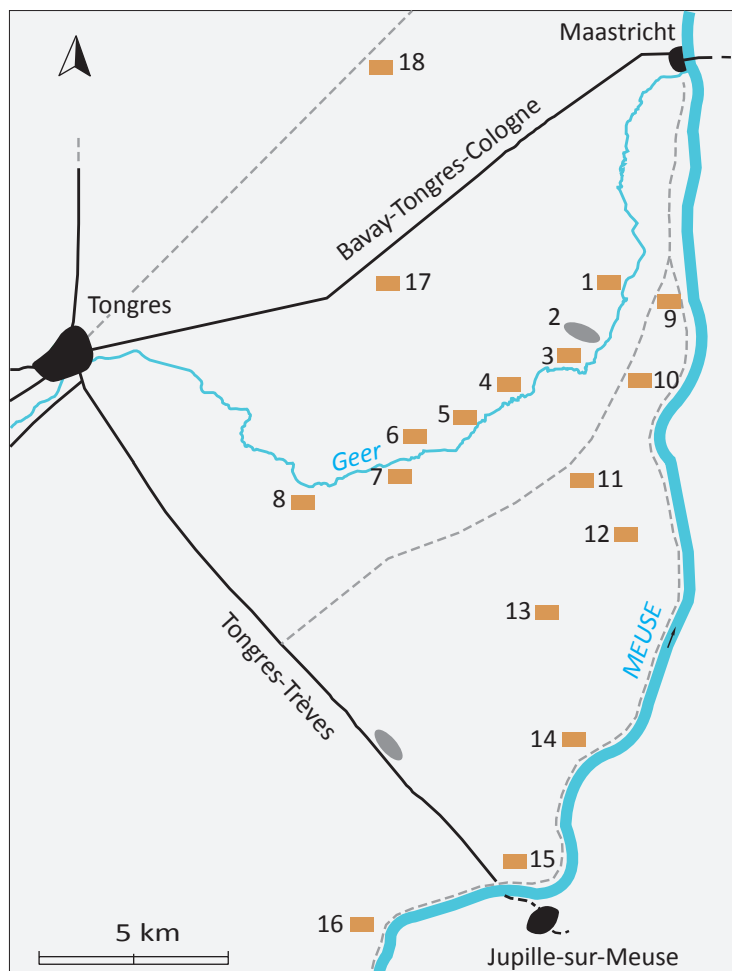


Fig. 34 : Répartition des principaux établissements ruraux. 1. Émael Guizette. 2. Ében Sol' Pireû et Entre deux Voyes. 3. Ében Stény. 4. Wonck Basse-Cour. 5. Bassenge. 6. Roclenge-sur-Geer. 7. Boirs Village. 8. Glons Bois-Hamé. 9. Lanaye. 10. Lixhe. 11. Haccourt Froidmont. 12. Haccourt. 13. Heure-le-Romain. 14. Herstal Pré Wigy. 15. Herstal. 16. Liège Place Saint-Lambert. 17. Milmort. 18. Val-Meer. 19. Rosmeer. (DAO © CRAN).

72. RAEPSAET-CHARLIER & VANDERHOEVEN 2004, p. 58. Une possible navigabilité du Geer est suspectée dans les Chroniques de l'abbaye de Saint-Trond. Il y est question du transport par route, en 1133, d'un char carnavalesque de Cornelimunster à Maastricht en passant par Aix-la-Chapelle. On y ajoute au char un mât et une voile et le voyage se poursuit ensuite vers Tongres. À Tongres, le transport se déroule à nouveau sur terre vers Looz, Saint-Trond et Léau (KOEPEKE 1852). Merci à Alain Vanderhoeven, du Vlaamse overheid Agentschap Onroerend Erfgoed Team Archeologie, pour les références fournies de cette source historique.

73. Tel fut le cas pour les sites archéologiques de la carrière du Romont à Ében : MARCHAL & GUSTIN 1996-1997.

74. CLOSE & MARCOLUNGO 1986 ; CLOSE 1989 et 1993.

75. Les mêmes sigles y sont attestés : PEUSKENS & TROMME 1977-1979.

cave, sans aucune autre structure, a été explorée au lieu-dit *dessus le Bois-Hamé* (fig. 34 : 8)⁷⁶. Tout comme sur le site de *La Guizette*, de nombreux fragments de tuiles et des enduits peints polychromes proviennent de son comblement. À Bassenge, le long de la rue Vinave, des thermes ont été entièrement fouillés entre 1995 et 1999 comportant des bains, citerne, latrines, système d'égouttage. La ville proprement dite contiguë aux thermes se trouve sous l'habitat actuel (fig. 34 : 5)⁷⁷.

Si on manque d'information sur la nature même du site d'Ében *Sol' Pireû*⁷⁸, il est lié à l'habitat groupé d'*Entre deux Voyes*, dégagé partiellement lors d'une fouille de sauvetage dans la carrière du

Romont, et à la nécropole à incinération proche *Sur les Jardins*⁷⁹ (fig. 34 : 2)⁸⁰. Il s'agit ici d'un regroupement de plusieurs habitations à vocation rurale avec sa nécropole établie en périphérie. Enfin, quelques traces plus ténues d'un habitat romain sont également attestées à Ében, *plateau de Stény*⁸¹ (fig. 34 : 3) ou encore à Roclenge-sur-Geer⁸² (fig. 34 : 6).

Les fouilles de sauvetage de la villa d'Émael, avec ses décors peints, ont révélé avant tout le caractère élitiste de certains occupants de la basse vallée du Geer, tout au moins dans le courant des II^e et III^e siècles ainsi que toute la richesse de son potentiel archéologique, toutes périodes confondues.

76. LESIRE 1949-1950, p. 29-30.

77. Rue Vinave : archives F. Close.

78. CLOSE & MARCOLUNGO 1985a.

79. CLOSE & MARCOLUNGO 1985b.

80. MARCHAL & GUSTIN 1996-1997.

81. MATHIS & CLOSE 1987, p. 48-51.

82. PEUSKENS 1974, p. 157.

LA RESTAURATION DES ENDUITS PEINTS DE LA VILLA D'ÉBEN-ÉMAEL

Quatre ensembles d'enduits peints de la villa d'Ében-Émael particulièrement représentatifs ont nécessité une intervention de conservation-restauration, afin de les valoriser au mieux pour leur présentation au public : un édicule à colonnes, deux éléments d'imitation d'*opus sectile* et un pilier d'angle. Ces restaurations ont été menées en 2018 et 2019 au Centre d'étude des peintures murales en Gaule (CEPMR)¹, grâce à la détermination du directeur du musée d'Ében, Freddy Close.



1. Laboratoire de restauration du centre d'étude des peintures murales romaines à Soissons (@CEPMR).

Le protocole d'intervention avec stabilisation et nettoyage a été établi après un constat d'état précis. Les plaques ont été consolidées après l'amincissement du mortier au revers. Un tissu de verre et une semelle de mortier synthétique ont ensuite été posés comme renforts arrière. La restauration a été finalisée avec la création d'un nouveau support en nid d'abeille d'aluminium ; support quadrangulaire pour les éléments de paroi, ou support restituant le volume du coffrage pour le décor de pilastre. Par la suite, une restitution du décor a été réalisée par sablage. Ces compléments colorés permettent d'appréhender le décor dans sa globalité. Pour le pilastre, seules les bandes ont été complétées par sablages colorés, car les motifs de la frise végétale étaient trop différents les uns des autres pour être restitués.

Les panneaux font aujourd'hui l'objet d'une présentation au sein du musée d'Ében.

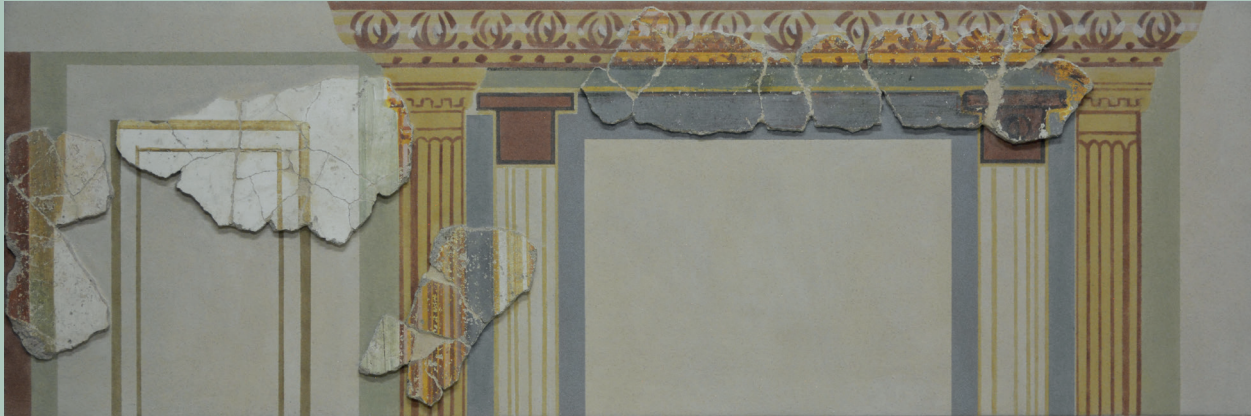


2. Restauration en cours de l'édicule à colonnes (@CEPMR).

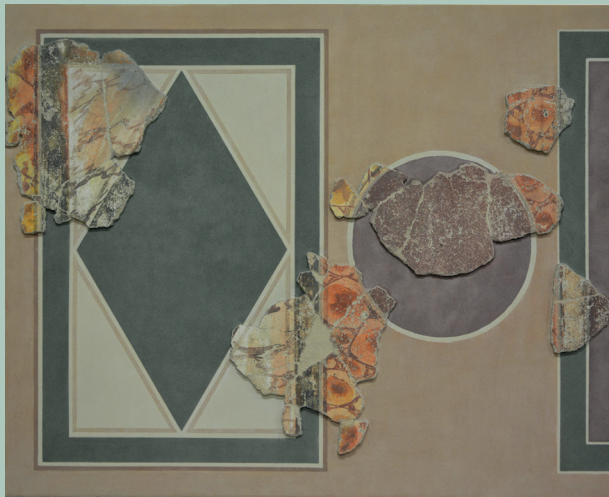


3. Pilier d'angle (150 x 20 x 20 cm) (@CEPMR).

1. Intervenants : Abdallah Hadj Amar, Béatrice Amadei-Kwifati et Betty Lefebvre.



4. Édicule à colonnes (100 x 90 cm) (©CEPMR).



5. Élément d'imitation d'opus sectile (100 x 90 cm) (©CEPMR).



6. Élément d'imitation d'opus sectile (60 x 170 cm) (©CEPMR).

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Alzei : UNVERZAGT 1916.
 BMC voir MATTINGLY & CARSON 1923-1962.
 Chenet : CHENET 1941.
 Drag. : DRAGENDORFF 1895.
 Dressel : DRESSEL 1899.
 Hübener : HÜBENER 1968.
 LRBC : CARSON & KENT 1960.
 Niederbieber : OELMANN 1914.
 RIC : MATTINGLY *et al.* 1923-2007.
 UC : Corpus des molettes UNVERZAGT 1919/CHENET 1941.
 Vanvinckenroye : VANVINCKENROYE 1991.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAG C., BARDOUX B. & CHOSSENOT D., 1989. Une scène mythologique à Boulton-sur-Suippe. In : *Peinture Murale Romaine. Actes du X^{ème} séminaire de l'AFPMA, Vaison-la-Romaine, 1, 2 et 3 mai 1987, Vaison-la-*

- Romaine, p. 147-160.
- ARNDT W., 1874. *Kleine Denkmäler aus der Merowingerzeit*, Hanovre, 82 p.
- BAYARD D., 1990. L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle, *Gallia*, 47, p. 271-319.
- BECK T., 2015. *Opgravingen in de St.-Servaaskerk te Maastricht (1981-1989) : Het aardewerk*, Amsterdam (Masterscriptie Archaeology of North-westren Europe, Universiteit van Amsterdam), 127 p.
- BERTHIER G., 1980. Les peintures du temple de Genainville. In : *Peinture Murale en Gaule. Actes des séminaires 1979, AFPMA et CEPMR, Lyon 20-21 février, Narbonne 30 avril-1^{er} mai, Paris-Soissons 1-2 novembre*, Dijon (Publication du Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 9), p. 127-134.
- BORREMANS R., 1998. *Découverte d'une production de céramique peinte à Andenne à l'«emplacement A67» (province de Namur)*, Namur (Études et Documents, Archéologie, 5), p. 119-131.
- BORREMANS R. & WARGINAIRE R., 1966. *La céramique d'Andenne. Recherches de 1956-1965*, Rotterdam, 88 p.
- BROILLET-RAMJOUÉ E. & BUJARD S., 2011. Fenêtre ou la quatrième dimension de la paroi. In : BALMELLE C., ERISTOV H. & MONIER F. (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc. Actes du colloque international de Toulouse, 9-12 octobre 2008*, Bordeaux (Aquitania Supplément, 20), p. 579-593.
- BRULET R., 1974. *La Roche à Lomme à Dourbes. Fortification du Bas-Empire romain et refuge médiéval*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 160), 50 p.
- BRULET R., 2010. La céramique rugueuse du Bas-Empire de l'Eifel. In : BRULET R., VILVORDER F. & DELAGE R., *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, p. 402-423.
- BRULET R. & COULON G., 1977. *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 7), 152 p.
- CARSON R.A.G. & KENT J.P.C., 1960. *Late Roman Bronze Coinage*, London, 114 p.
- CHENET G., 1941. *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 194 p.
- CLERBAUT T., 2018. Ceramic building materials. In : DRIESEN P. (dir.), *A residential area in the Roman City of Atuatuca Tungrorum. Excavations on the Museum site in Tongeren*, Tongeren (ATVATVCA, 8), p. 38-44.
- CLOSE F., 1989. Wonck (Bassenge, Lg.) : villa romaine, *Vie Archéologique*, 33-34, p. 25-26.
- CLOSE F., 1993. Bassenge/Wonck : villa romaine, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 1, p. 62.
- CLOSE F. & MARCOLUNGO D., 1985a. Vestiges d'occupation romaine à Ében «Sol' Pireû», *Vie Archéologique*, 17, p. 25-98.
- CLOSE F. & MARCOLUNGO D., 1985b. Le cimetière gallo-romain d'Ében «Sur les Jardins», *Vie Archéologique*, 17, p. 99-201.
- CLOSE F. & MARCOLUNGO D., 1986. Traces d'occupation romaine à Wonck, Basse-Cour, *Activités du SOS Fouilles*, 4, p. 45-52.
- COSYNS P., 2004. Les bracelets romains en verre noir, *Bulletin de l'Association française pour l'Archéologie du Verre*, p. 15-18.
- COSYNS P., 2011. *The production, distribution and consumption of black glass in the Roman Empire during the 1st – 5th century AD. An archaeological, archaeometric and historical approach*, Brussel (Thèse de doctorat, VUB), 522 p.
- DE LONGUEVILLE S., avec la collaboration de MEES N., ROBINET C., VANMECHELEN R. & COLLETTE O., 2006. Le Grognon (Namur, Belgique) : un site de consommation au secours de la recherche céramologique du VIII^e au XI^e siècle. In : HINCKER V. & HUSI P. (coord.), *La céramique du Haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe (V^e-X^e siècles). Actes du colloque de Caen, 18-20 mars 2004*, Caen, p. 107-129.
- DE LONGUEVILLE S., 2015. Les sites de production de céramiques aux X^e et XI^e siècles dans la vallée de la Meuse moyenne (Belgique). In : THUILLIER F. & LOUIS É. (dir.), *Tourner autour du pot... Les ateliers de potiers médiévaux du V^e au XII^e siècle dans l'espace européen. Actes du colloque international de Douai (5-8 octobre 2010)*, Caen (Publications du CRAHAM - Série antique et médiévale), p. 351-360.
- DE LONGUEVILLE S. & VANMECHELEN R., 2017. Haillot et les ateliers de potiers ruraux du premier Moyen Âge : une économie organisée au départ des campagnes. In : PIECHOWSKI C. (coord.), *La derle – Li dièle. L'habile argile du Condroz. Vingt siècles de céramiques en terres d'Andenne*, Namur (Les dossiers de l'IPW, 22), p. 113-121.
- DE POORTER A. & CLAEYS P.-J., 1989. *Les sigles sur matériaux de construction romains en terre cuite en Belgique*, Leuven (Acta Archaeologica Lovaniensia. Monographiae, 1), 300 p.

- DE SMEDT C., 1878. La Vie de saint Hubert, écrite par un auteur contemporain, d'après un manuscrit du Grand Séminaire de Namur, *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 5, p. 215-258.
- DESSAINES A., 1981. Le mérovingien de la Montagne Saint-Pierre dans son contexte wallon. In : LANGE A.-M., *Paléoenvironnement de la Montagne Saint-Pierre. Archéologie entre Meuse et Geer*, Visé, p. 66-68.
- DIJKMAN W. & ERVYNCK A., 1998. *Antler, bone, horn, ivory and teeth: the use of animal skeletal materials in Roman and early medieval Maastricht*, Maastricht (Archaeologica Mosana, 1), 91 p.
- DRAGENDORFF H., 1895. Terra sigillata : ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik, *Bonner Jahrbücher*, 96, p. 18-155.
- DRESSEL H., 1899. *Amphorae*, CIL, XV, 2.
- DUBREUCQ A., 2018. La *Vita secunda sancti Hucberti* de Jonas d'Orléans et sa tradition manuscrite, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 96-1, p. 365-386.
- GIERTZ W., 2000. Reliefbandamphoren aus St. Quirin im Kontext karolingischer Keramik. In : TAUCH M. (éd.), *Quirinus von Neuss. Beiträge zur Heiligen-, Stifts- und Münstergeschichte*, Köln, p. 222-271.
- GROETEMBRIL S., 2004. Scènes d'enlèvement à Montcy-Saint-Pierre (Charleville-Mézières), des peintures murales prestigieuses. In : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne. Samedi 27 novembre 2004, Châlons-en-Champagne*, Châlons-en-Champagne, p. 12-13.
- GROETEMBRIL S., avec la collaboration de VILVORDER F., 2016. Les décors peints de l'établissement gallo-romain de «La Guizette», *Signa*, 5, p. 69-72.
- GROETEMBRIL S. & MAZILLER S., 2010. *Berre-l'Étang, peintures murales gallo-romaines de la villa de la Garanne, rapport d'intervention archéologique et de dépose, décembre 2009-février 2010*, (Rapport interne CEPMR, inédit), 42 p.
- GYSELING M., 1960. *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, Brussel (Bouwstoffen en Studiën voor de Geschiedenis de Lexicografie van het Nederlands, VI, 1-2), 2 vol.
- HANUT F. & GOFFIOUL C., 2014. Orp-Jauche/Orp-le-Grand : étude du mobilier céramique issu des fouilles TGV dans le village protohistorique du «Tierceau», *Chronique de l'archéologie wallonne*, 22, p. 22-29.
- HANUT F. & VANMECHELEN R., 2017. L'artisanat de la céramique dans la vallée de la Meuse à la période romaine : origines, chronologie et production. In : PIECHOWSKI C. (coord.), *La derle – Li dièle. L'habile argile du Condroz. Vingt siècles de céramiques en terres d'Andenne*, Namur (Les Dossiers de l'IPW, 22), p. 65-96.
- HERINCKX A.-M., 2008. Bassenge, Ében-Émael. In : BRULET R. (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 389-390.
- HERMANN H.-W., 1975. Das Testament des Adalgisel-Grimo, *Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland. Beiträge zur Archäologie und Kunstgeschichte. Abteilung Bodendenkmalpflege*, 22, 1975, p. 67-89.
- HÜBENER W., 1968. Eine Studie zur spätromischen Rädchensigillata (Argonnensigillata), *Bonner Jahrbücher*, 168, p. 241-298.
- HUCHIN R., 2012. Les peintures murales du site «du cinéma» à Chartres : les décors des caves 301 et 303. In : *Les enduits peints en Gaule romaine. Approches croisées. Actes du 23^e séminaire de l'AFPMA, Paris 13-14 novembre 2009*, Dijon (Revue archéologique de l'Est, Supplément, 31), p. 157-174.
- KELLER C., 2012. Karolingerzeitliche Keramikproduktion am Rheinischen Vorgebirg. In : GRUNWALD L., PANTER-MEHL H. & SCHREG R. (éd.), *Hochmittelalterliche Keramik am Rhein. RGZM-Tagungen*, 13, Mainz, p. 209-224.
- KOEPKE D.R. (éd.), 1852. *Gesta Abbatum Trudonensium, Liber XII, 11*. In : PERTZ G.H. (éd.), *Monumenta Germaniae Historica (MGH)*, SS X, Hannover, p. 309-310.
- KOHNEMAN M., 1982. *Auflagen auf Raerener Steinzeug. Ein Bildwerk*, Saint-Vith, 358 p.
- KURTH G., 1900. L'inscription dédicatoire de l'église de Waha, *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 10, p. 97-124.
- LANGE A.-M., 1981. La villa romaine de «Guizette» à Émael. In : LANGE A.-M., *Paléoenvironnement de la Montagne Saint-Pierre. Archéologie entre Meuse et Geer*, Visé, p. 54-57.
- LEGOUX R., PÉRIN P. & VALLET F., 2016. *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, 4^e édition revue, corrigée et augmentée, Saint-Germain-en-Laye (Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, hors série), 71 p.
- LEPOT A. & ESPEL G., 2010. Analyses techno-typologique et spatiale des céramiques communes en Gaule septentrionale. In : *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule. Actes du Congrès de Chelles, 13-16 mai 2010*, Marseille, p. 225-237.

- LESIRE J., 1949-1950. Trois gisements gallo-romains, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 67, p. 29-35.
- LEVISON W., 1932. Das Testament des Diakons Adalgisel-Grimo vom Jahre 634, *Trierer Zeitschrift*, 7, p. 69-85.
- MARCOLUNGO D., 1993. Bassenge/Émael : ancienne fontaine, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 1, p. 72.
- MARCHAL J.-P. & GUSTIN M., 1996-1997. Bassenge/Ében : sauvetage sur un site romain, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4-5, p. 95-96.
- MATHIS A. & CLOSE F., 1987. Étude des implantations préhistoriques et historiques au gisement d'Ében-Steny, *Vie Archéologique*, 25, p. 21-57.
- MATTINGLY H. & CARSON R., 1923-1962. *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, London, 6 vol.
- MÜSSEMEIER U., NIEVELER E., PLUM R. & PÖPPELMANN H., 2003. *Chronologie der merowingerzeitlichen Grabfunde vom linken Niederrhein bis zur nördlichen Eifel*, Köln (Materialien zur Bodendenkmalpflege im Rheinland, 15), 120 p.
- NYNS C., 1981. Cave romaine de la Ferme des Templiers à Wavre, *Activités du SOS Fouilles*, 2, p. 111-116.
- OELMANN F., 1914. *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Frankfurt am Main (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 1), 80 p.
- PETITJEAN M., 1995. Les peignes en os de l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive, *Antiquités nationales*, 27, p. 145-191.
- PEUSKENS N., 1974. Bilan de 15 ans de recherches et fouilles dans la région Basse-Meuse, Bas-Geer. In : *Archeologisch Congres, Tongeren, 11-14 nov. 1971. Handelingen. Congrès archéologique, Tongres, 11-14 nov. 1971. Actes*, Tongeren (Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren, 19), p. 143-160.
- PEUSKENS N. & TROMME F., 1977-1979. Deux *balnea* belgo-romains : Boirs «Village» et Heure-le-Romain «Sur les Moulins», *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques «Les Chercheurs de la Wallonie»*, 24, p. 381-414.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T. & VANDERHOEVEN A., 2004, Tongres au Bas-Empire romain. In : FERDIÈRE A. (dir.), *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, Tours (Revue Archéologique du Centre de la France, 25^e supplément), p. 51-73.
- RIHA E., 1990. *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Augst (Forschungen in Augst, 10), 245 p.
- ROBERTI J., 1631. *Historia sancti Huberti*, Luxembourg, 576 p.
- THIÉBAUX A., DUCHÊNE B., FELLER M. & GOEMAERE É., 2020. L'atelier gallo-romain de pierres à aiguiser du Châtelet-sur-Sormonne (Ardennes, France). In : BOULANGER K. & MOULIS C. (dir.), *Pierre à pierre. Économie de la pierre de l'Antiquité à l'époque moderne en Lorraine et régions limitrophes. Actes de colloque, Université de Lorraine, Nancy, 5-6 novembre 2015*, Nancy, p. 229-238.
- TROMME F., VILVORDER F., PIGIÈRE F., GRUWIER B. & QUINTELIER K., 2006. La villa gallo-romaine de Haccourt/Froidmont – Oupeye (prov. de Liège), *Vie Archéologique*, 65, p. 4-81.
- UNVERZAGT W., 1916. *Die Keramik des Kastells Alzei*, Frankfurt am Main (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 2), 36 p.
- UNVERZAGT W., 1919. *Terra Sigillata mit Rädchenverzierung*, Frankfurt am Main (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 3), 50 p.
- VANDERHOEVEN T., KARS E.A.K & VAN OS B.J.H., 2018. *Keramisch bouw materiaal thermen Heerlen – Gemeente Heerlen. Onerzoek maar keramisch bouw materiaal*, Amersfoort (Rapport 2016-022 EARTH Integrated Archaeology).
- VAN OSSEL P., 1992. *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris (Gallia, Supplément, 52), 488 p.
- VANVINCKENROYE W., 1991. *Gallo-romeins aardewerk van Tongeren*, Tongeren (Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren, 44), 135 p.
- VAN WINTERSHOVEN E., 1902. L'inscription dédicatoire de l'église d'Émael, *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, XIII, p. 127-141.
- VAN WINTERSHOVEN E., 1903. Les inscriptions de l'église d'Émael, *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, XXI, p. 199-284.

